

*CORPUS DICITUR QUIDQUID VIDETUR ET TANGITUR: ORIGINES ET ENJEUX D'UNE DÉFINITION**

Corpus dicitur quidquid videtur et tangitur: Origins and implications of a definition

Anne GRONDEUX

CNRS – UMR 7597

Fecha de aceptación definitiva: junio 2004

RESUMEN: Définir le nom comme une partie du discours qui signifie soit un corps soit une « chose » (*corpus aut rem*) paraît être une innovation de l'*Ars Donati*, à mettre en relation avec la *Technè* de Denys le Thrace, car toutes les *artes* qui dérivent de l'enseignement de Sacerdos emploient les expressions *res corporalis* vs. *res incorporalis*, au lieu de *corpus* vs. *res* utilisée par Donatus. De plus, une seule tradition fait référence à la vue et au toucher pour caractériser les corps, celle qui remonte à l'*Ars Charisii*, une grammaire romaine indépendante de l'*Ars Donati*, qui fait le lien entre être corporel et être sensible. A partir du VII^e siècle, la définition de l'*Ars maior* II 2 fournit aux commentateurs l'occasion de développer ce que Donat voulait dire par *corpus aut rem*, 'un corps ou une chose'. Pour clarifier sa définition, les commentateurs devront expliquer ce qu'est un corps et ce qu'est une chose, en s'inspirant plus ou moins de la définition de Charisius (ce qui peut être vu et touché, ou ce qui peut être vu ou touché), et aussi s'interroger sur un genre de nom très particulier, celui des « choses à nom propre ».

Palabras clave: *appellatio, artes grammaticae, asomaton, corporalis, corpus, corpus, Denys le Thrace, Donato, grammaire, incorporalis, nom commun, nom propre, Priscien, res, Technè, vocabulum.*

* Je tiens à exprimer ma gratitude à Louis Holtz et Irène Rosier-Catach pour leurs relectures et leurs suggestions, ainsi qu'à Marianne Guérout pour ses conseils bibliographiques. Pour de premiers éléments sur le sujet, cf. B. LÖFSTEDT, «Miscellanea grammatica», *Rivista di cultura classica e medioevale* 23 (1981) p. 159-164, spéc. p. 160. Cf. M.F. BUFFA, «“Corpus” e “res” nella terminologia grammaticale latina», *Studi e Ricerche dell'Istituto di Latino* (Genova) 5 (1982) pp. 7-28.

ABSTRACT: Defining the noun as a part of speech meaning a body or a «thing» (*corpus aut rem*) appears to be an innovation of the *Ars Donati*, linked to the *Technè* written by Dionysius Thrax, since the *artes* being derivative of Sacerdos' all use the expressions *res corporalis* vs. *res incorporalis*, instead of *corpus* vs. *res* used by Donatus. Moreover, only one tradition refers to seeing and touching to characterize the bodies; this is what is read for the first time in the *Ars Charisiii*, a Roman grammar independant from the *Ars Donati*, which assumes a link between being corporeal and being sensible. From the VIIth c., the definition of *Ars maior* II 2 provided the commentators with the opportunity to develop about what Donatus meant when saying *corpus aut rem*, «a body or a thing». To clarify his definition, commentators will have to explain what a body is and what a «thing» is, more or less borrowing from Charisius' definition (what can be seen and touched, or what can be seen or touched), as well as to investigate a very particular sort of nouns, «things having a proper name».

Key words: *appellatio*, *artes grammaticae*, *asomaton*, *corporalis*, body, *corpus*, Dionysius Thrax, Donatus, grammar, *incorporalis*, common noun, proper noun, Priscian, *res*, *Technè*, *vocabulum*.

À propos du terme *corpus*, on voit certains auteurs médiévaux avancer cette définition, «*corpus dicitur quidquid videtur et tangitur*», si évidente dans sa simplicité qu'elle est généralement annoncée par un mot comme *enim*, *autem*, *vero*, qui en souligne le caractère commun et installé. Caractérisant un corps par le fait qu'on peut le voir et le toucher, elle apparaît même si philosophique qu'elle finit par se retrouver attribuée à Aristote (cf. n. 155). Cette définition n'ayant pourtant rien d'évident contrairement aux apparences, il nous a semblé intéressant d'en mettre en lumière les sources et l'évolution. On verra tout d'abord comment elle est très progressivement mise au point, et dans quel contexte; puis comment elle est reçue, comprise et remaniée du VII^e au IX^e siècle, et finalement abandonnée par les derniers grammairiens carolingiens; enfin on examinera différentes problématiques liées à cette définition, en particulier celle de la catégorie des «choses à nom propre», et celle de la définition restrictive ou extensive du terme *res*.

1. UN CROISEMENT ANTIQUE DE TRADITIONS

La définition protomédiévale d'un corps comme ce qui peut être appréhendé par la vue et le toucher apparaît fondée sur le croisement de plusieurs traditions, grammaticale et philosophique en particulier, et elle se développe à propos de la définition du nom donnée dans les *artes* grammaticales romaines. La situation est cependant rendue complexe par le fait que trois passages s'y juxtaposent pour traiter du nom en rapport à la perception sensorielle. Le premier est constitué par la définition du *nomen*

(1), qui ouvre la section consacrée à cette partie du discours; le second prend place un peu plus loin, avec l'énumération des différents types de noms, à commencer par les appellatifs (2); le troisième, qui n'apparaît pas dans toutes les grammaires, présente un peu plus loin les termes de *nomen*, *appellatio*, *vocabulum* (3), en leur donnant des acceptions dont on verra la variété. Il est à noter que ces passages tendent à se rapprocher plus ou moins tôt, Dosithée intégrant déjà par exemple le traitement d'*appellatio* et *vocabulum* (3) dans la section consacrée aux appellatifs (2).

1.1. La définition du *nomen* signifiant un *corpus* ou une *res*: une innovation de Donat ?

A la racine des développements médiévaux sur la notion de 'corps', on rencontre l'*Ars maior* de Donat (ca 350) et sa définition du *nomen* comme une partie déclinable du discours signifiant un corps ou une «chose» (*corpus aut rem*) de façon propre ou commune:

Nomen est pars orationis cum casu corpus aut rem proprie communiterve significans. Proprie ut Roma Tiberis; communiter ut urbs flumen¹.

Donat pose ici des exemples illustrant partiellement sa définition: 'Rome' et 'Tibre' sont des noms propres, 'ville' et 'fleuve' des noms communs, et ces quatre substantifs ont pour point commun de ne désigner que des objets concrets, matériels, physiques. On verra que cette illustration réduite de la définition fera l'objet de critiques et appellera des compléments. Cette première définition du nom trouve un écho un peu plus loin dans l'énumération des appellatifs, qui donne une autre batterie d'exemples ('homme', 'terre', 'mer' pour les appellatifs corporels, 'piété', 'justice', 'dignité' pour les incorporels), dont on verra qu'ils figurent aussi dans les textes grammaticaux contemporains:

Appellativorum nominum species multae sunt. ... Alia enim sunt corporalia, ut homo terra mare, alia incorporalia, ut pietas iustitia dignitas².

La formule proposée par Donat, *corpus aut rem*, est cependant loin d'être cano- nique dans les *artes* antiques. Le *nomen* y est au contraire défini comme la partie du discours qui signifie une chose (*res*), soit corporelle soit incorporelle (*corporalis*, *incorporalis*). Il est dans cette perspective intéressant de comparer la définition de Donat à celle de Sacerdos. Si cette partie de son manuel ne nous est pas parvenue, on peut en revanche reconstituer son enseignement sur le nom par différentes grammaires qui en ont conservé des traces, celles qui descendent de ses élèves Palladius et Cominien³.

¹ AELIUS DONATUS, *Ars maior*, éd. L. HOLTZ, *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical: étude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IVème-IXème s.) et édition critique*, Paris, 1981, II 2 p. 614, 2-3.

² *Ibid.* II 2 p. 615, 1-2.

³ Cf. R. HERZOG, *Nouvelle histoire de la littérature latine, V. Restauration et renouveau: la littérature latine de 284 à 374 après J.C.*, Turnhout, 1993, 522.4, 523.1. Sur Cominien, cf. J. TOLKIEHN, *Cominianus. Beiträge zur römischen Literaturgeschichte*, Leipzig, 1910.

L'enseignement de Palladius nous est connu par les *Instituta artium* du Pseudo Probus, par les extraits d'Audax ainsi que par le Ps. Aemilius Asper. On trouve ainsi une première trace d'une bipartition *res corporales* vs. *incorporales* dans les *Instituta artium* du Pseudo Probus, manuel antérieur à l'*Ars Donati*, qui exploite la grammaire scolaire utilisée par Sacerdos au III^e siècle pour la première partie, et une recension abrégée de Palladius, grammairien africain chrétien actif à Rome vers 305, pour la seconde partie, celle qui nous intéresse ici. Si la définition du nom est extrêmement brève⁴, son étude des appellatifs propose une quadripartition originale, parfois bancale, qui distingue les noms selon qu'ils signifient (1) des *res animales* (les choses animées, qui regroupent les hommes et les animaux), (2) des *res inanimales* ('pierre', 'maison', 'bois'), (3) des *res corporales* ('terre', 'navire', 'mer', bref «tout ce qui se trouve avoir un corps») ou (4) des *res incorporales* ('piété', 'iustice', 'douleur', «qui sont incorporelles de l'avis des grammairiens», précise l'auteur):

Sunt nomina, quae rem animale[m] significant, ut puta homo leo equus passer et cetera talia, quae animam habere reperiantur. Sunt nomina, quae rem inanimalem significant, ut puta lapis domus lignum et cetera talia, quae animam non habere reperiantur. Sunt nomina, quae rem corporalem significant, ut puta terra navis mare et cetera talia, quae corpus habere reperiantur. Sunt nomina, quae rem incorporalem significant ut puta pietas iustitia dolor et cetera talia, quae sunt incorporalia, ut grammatici putant⁵.

Le côté redondant de la classification apparaît au premier coup d'œil: on ne voit pas ce qui distingue les catégories (2) et (3), car elles regroupent en fait le même type de dénominations, celles des objets inanimés physiques; cette répartition apparaît issue de la fusion entre deux distinctions, celle des *res corporales/incorporales* et celle des *res animales/inanimales*, que l'on rencontrait, nous dit Diomède, chez Scaurus (II^e s. p. C.) sous les termes d'*appellatio* et *vocabulum* (cf. infra). On retiendra cependant que ce texte donne la toute première mention du fait que le classement des termes comme 'piété', 'justice', 'douleur' dans la catégorie des incorporels est une opinion de grammairiens; la remarque renvoie probablement à la doctrine des Stoïciens, qui auraient versé, eux, ces termes dans les corporels⁶. L'*Ars* du Ps. Aemilius Asper (v^e s.) présente une version intéressante du même passage par élimination de la redondance que nous avons évoquée, avec une tripartition *res animales/inanimales/incorporales* qui est présente dans la définition du nom comme dans l'énumération des appellatifs:

Nomen est pars orationis qua res quaeque appellatur, sive est animalis, ut homo Cato, sive inanimalis, ut arbor lapis, sive etiam incorporalis, ut perfidia clementia⁷...

⁴ PROBUS, *Instituta artium* (GL IV) p. 51, 21: «De nomine. Nomen est scilicet pars orationis». Probus enchaîne ensuite sans transition sur les accidents du nom.

⁵ *Ibid.* p. 119, 18-25.

⁶ Cf. E. BRÉHIER, *La théorie des incorporels dans l'ancien stoïcisme*, Paris, 1962³, p. 7.

⁷ Ps. AEMILIUS ASPER, *Ars grammatica* (GL V) p. 549, 22.

Appellativorum alia animalia dicuntur, ut homo bos, alia inanimalia, ut arbor lapis, alia incorporalia, ut sapientia prudentia⁸.

La distinction *res corporales/incorporales* est également présente dans les *Excerpta de Scauri et Palladii libris* d'Audax (v^e s.):

Nomen est pars orationis cum casu significans rem corporalem ut homo, seu incorporalem ut pietas⁹.

Dans les grammaires du groupe de Charisius¹⁰, auteur d'une *Ars* indépendante de l'*Ars Donati* (ca 360), la définition alternative à celle de Donat prend tout son développement; Charisius reprend et amplifie la grammaire composée par son maître Cominien, élève de Sacerdos¹¹. Son *Ars grammatica* définit le nom comme une partie déclinable du discours, indépendante du temps, qui signifie une chose corporelle ou incorporelle (*rem corporalem vel incorporalem*) de façon propre ou commune:

Nomen est pars orationis cum casu sine tempore significans rem corporalem aut incorporalem proprie communiterve, proprie, ut Roma Tiberis, communiter, ut urbs civitas flumen¹².

Comme chez Donat, ces notions sont reprises et développées un peu plus loin dans l'énumération des différents types d'appellatifs, et ce passage capital donne une des premières attestations grammaticales de la définition des *res corporales*, les «choses corporelles», comme celles que l'on peut voir et toucher, par opposition aux incorporelles, qui échappent à la perception sensible et ne peuvent être appréhendées que par l'intellect:

Appellativa (nomina) autem quae generaliter communiterque dicuntur quaequae in duas species dividuntur, quarum altera significat res corporales, quae videri tangique possunt, ut est homo terra mare, altera incorporales, ut est pietas iustitia dignitas, quae intellectu tantummodo percipiuntur, verum neque videri nec tangi possunt¹³.

On notera dès son apparition la simplicité trompeuse de cette définition: distinguer d'un côté ce que l'on peut voir et toucher (la conjonction prenant son sens plein, comme l'indiquent les exemples choisis: 'homme', 'terre', 'mer') et de l'autre ce que l'on ne peut voir ni toucher rend inclassables des termes comme *ventus* par exemple. Cette faiblesse va donner lieu, on le verra, à des interprétations divergentes qui jouent

⁸ *Ibid.* p. 549, 30.

⁹ AUDAX, *Excerpta de Scauri et Palladii libris* (GL VII) p. 341, 9.

¹⁰ L. HOLTZ, *op. cit.* p. 82.

¹¹ R. HERZOG, *op. cit.* 523.1.

¹² FLAVIUS SOSPATER CHARISIUS, *Artis grammaticae libri V*, éd. K. BARWICK, add. et corr. F. KÜHNERT, Stuttgart, 1997, p. 193, 10 sq.

¹³ *Ibid.* p. 193, 24 sq.

sur l'enclitique *-que*, soit pour affirmer son sens fort soit au contraire pour l'affaiblir et le réduire à un *vel*. Mais en attendant cette période, les autres *artes* du groupe Charisius, celles de Dosithée et Diomède, qui combine Charisius avec Donat ou sa source¹⁴, donnent des formulations très proches de celles de Charisius, où l'on retrouve invariablement la définition des *res corporales* comme ce qui tombe sous les deux sens de la vue et du toucher:

Nomen est pars orationis cum casu sine tempore rem corporalem aut incorporalem significans proprie communiterve, proprie ut Roma Tiberis, communiter ut civitas flumen. ... Alia enim significant res corporales, quae videri tangique possunt, et a quibusdam vocabula appellantur, ut est homo arbor pecus, quae nos corporalia vocamus; alia quae a quibusdam appellationes dicuntur et sunt incorporalia, quae intellectu tantummodo percipiuntur, verum neque videri nec tangi possunt, ut est pietas iustitia decus dignitas facundia doctrina¹⁵.

Nomen quid est ? Nomen est pars orationis cum casu sine tempore rem corporalem aut incorporalem proprie communiterve significans, proprie ut Roma Tiberis, communiter ut urbs flumen¹⁶. ... Appellativa nomina sunt quae generaliter communiterque dicuntur. Haec in duas species dividuntur, quarum altera significat res corporales, quae videri tangique possunt, ut homo arbor, altera incorporales, quae intellectu tantummodo percipiuntur, verum neque videri nec tangi possunt, ut est deus pietas iustitia dignitas sapientia doctrina facundia¹⁷.

Les mêmes notions se retrouvent chez l'Anonymus Bobiensis (ve s.), qui utilise la même source que Charisius:

Nomen est pars orationis cum casu sine tempore rem corpoream aut incorporalem significans proprie communiterve, proprie, ut Roma Tiberis, communiter, ut civitas flumen¹⁸. ... Alia enim (appellativa) significant res corporales, quae videri tangique possunt, et a quibusdam vocabula appellantur, ut homo arbor pecus, alia quae a quibusdam appellationes dicuntur et sunt incorporalia, quae intellectu tantummodo percipiuntur, verum neque videri nec tangi possunt, ut est pietas iustitia¹⁹.

Dans ces extraits, on voit les grammairiens substituer aux exemples habituels des termes qui évoquent davantage la vie quotidienne, et en particulier des dénominations de biens susceptibles de faire l'objet de transactions (*pecus*). Le parallélisme qui existe avec les définitions juridiques des différents types de biens (cf. infra 1.2) a probablement influencé cette substitution d'exemples.

¹⁴ L. HOLTZ, *op. cit.* p. 90-91.

¹⁵ DOSITHEUS, *Ars grammatica* (GL VII) p. 389, 13-390, 1.

¹⁶ DIOMEDES, *Ars grammatica* (GL I) p. 320, 11-13.

¹⁷ *Ibid.* p. 322, 6-10.

¹⁸ ANONYMUS BOBIENSIS, *Excerpta Bobiensia* (perperam Ex Charisii Arte grammatica excerpta dicta) (GL I) p. 533, 7.

¹⁹ *Ibid.* p. 533, 23.

Etant donné que Charisius offre la première attestation de la vue et du toucher dans la définition des choses corporelles, il importe cependant de situer davantage cette position dans la tradition grammaticale, et de se demander si Charisius est réellement le premier à donner cette définition, ou si elle peut remonter à Cominien. Cette tâche semble à première vue malaisée, étant donné que le passage correspondant de la grammaire de Marius Victorinus²⁰, qui utilise la même recension scolaire de Cominien que Charisius²¹, est perdu. Il est cependant permis de penser que des définitions du type de celles de Sacerdos figuraient chez Marius Victorinus. Dans un passage de son *De definitionibus*, il contre en effet Cicéron (*Topica* 27, texte cité infra n. 56) en lui reprochant de ne considérer comme existantes que les choses pourvues d'un corps (*ea quorum subest corpus*) et non celles qui sont dépourvues de substance corporelle, comme la piété, la vertu, la liberté: on voit que l'on retrouve là les exemples typiques des grammairiens, alors que Cicéron ne donnait dans le passage correspondant que des exemples de notions juridiques²², mais pas la définition des corporels et des incorporels telle que la donne Charisius. On peut donc supposer que si toutes les grammaires qui définissent le nom comme une partie du discours signifiant des choses corporelles ou incorporelles le font du fait de leur relation avec Sacerdos, la mention de la vue et du toucher est en revanche une spécificité de la branche Charisius.

Des grammaires indépendantes les unes des autres, mais qui remontent via Palladius et Cominien à l'enseignement de Sacerdos, recourent donc à la distinction *res corporalis/incorporalis*, là où l'*Ars Maior* donne *corpus* et *res*, ce qui témoigne de l'isolement complet de Donat sur ce point de définition. La tradition grecque fournit en revanche un parallèle significatif en donnant à cet endroit les termes de *soma* et *pragma*, comme dans la *Technè* de Denys le Thrace²³ ou chez Apollonius Dyscole²⁴. *Pragma* est un terme dont l'emploi en ce contexte soulève cependant beaucoup de

²⁰ Sur Marius VICTORINUS, cf. P. HADOT, *Porphyre et Victorinus*, Paris, 1968; id., *Marius Victorinus: Recherches sur sa vie et ses œuvres*, Paris, 1971.

²¹ R. HERZOG, *op. cit.* 564 pp. 392-93.

²² Marius VICTORINUS, *De definitionibus*, éd. Th. STANGL, *Tulliana et Mario-Victoriniana*, München, 1888, p. 12, 12: «Esse enim dicit ea quorum subest corpus, ut cum definimus quid sit aqua, quid ignis; non autem esse illa intellegi voluit quibus nulla corporalis videtur esse substantia, ut sunt pietas virtus libertas». Cf. P. HADOT, *Marius Victorinus...*, *op. cit.* pp. 167-68.

²³ Cf. Dionysius THRAX, *Technè*, éd. J. LALLOT, *La grammaire de Denys le Thrace*, Paris, 1989, 12 (pp. 50-51): «Le nom est une partie de phrase casuelle désignant un corps ou une action, un corps par exemple 'pierre' (λίθος), une action par exemple 'éducation' (παιδεία), qui s'emploie avec (valeur) commune ou particulière, commune par exemple 'homme', 'cheval', particulière par exemple 'Socrate'» (ὄνομά ἐστι μέρος λόγου πτωτικόν, σῶμα ἢ πρᾶγμα σημαῖνον, σῶμα μὲν οἷον λίθος, πρᾶγμα δὲ οἷον παιδεία, κοινῶς τε καὶ ἰδίως λεγόμενον, κοινῶς μὲν οἷον ἄνθ' ὡποδρίππος, ἰδίως δὲ οἷον Σωκράτης). Cf. M.F. BUFFA, «Corpus» e «res» nella terminologia grammaticale latina», *art. cit.* Sur la *Technè*, cf. outre J. LALLOT cité supra, V. LAW – I. SLUITER, *Dionysius Thrax and the Technè Grammatikè*, Münster, 1995 (The Henry Sweet Society Studies in the History of Linguistics 1); V. LAW, *The History of Linguistics in Europe from Plato to 1600*, Cambridge, 2003, p. 55-59, pour l'état de la question concernant l'attribution et la datation de la *Technè*.

²⁴ Le passage est connu par une scholie de la *Technè*, cf. J. LALLOT, *op. cit.* p. 128.

questions²⁵. Dans la pensée stoïcienne, il désigne en effet l'action ou la passion exprimée à propos d'un corps, précisément en tant que celui-ci agit ou pâtit; il est ainsi amené à devenir l'équivalent du *lekton*, mis pour l'action ou la passion, le *pragma* signifié par le verbe. Les *lekta* sont en effet dans l'ontologie stoïcienne, face aux *ti* qui regroupe les *somata*, une des quatre composantes du *me*, ce qui est pensé mais n'a pas d'existence par soi-même. Aux corps s'opposent donc les incorporels, le vide, le lieu, l'espace et les *lekta*, qui expriment les *pragmata* accomplis ou subis par les *somata*²⁶. L'influence de cette pensée se retrouve chez Denys le Thrace, qui définit le nom (*onoma*) comme une partie du discours pourvue de flexion et signifiant soit un *soma* (*lithos*) soit un *pragma* (*paideia*). Mais ses Scholies définissent le *soma* comme ce qui est accessible aux sens (*aistheton*), peut être vu, entendu, touché, et le *pragma* comme un *noeton*, qui peut seulement être pensé, ce qu'elles illustrent par des exemples comme 'rhétorique', 'grammaire', 'philosophie', 'dieu', 'raison', opérant ainsi un glissement du couple du couple *soma / pragma* au couple *aistheton / noeton* (ce qui est saisi par les sens / ce qui est pensé). L'usage technique de la paire *soma/pragma*, propre aux grammairiens, apparaît donc dérivé de sources stoïciennes, mais dans une optique très différente de l'attitude ancienne des Stoïciens, chez lesquels *sapientia* serait par exemple un *soma*, *sapit* un *pragma*, et qui n'auraient pas fait de *paideia* un incorporel: *pragma*, anciennement 'action ou passion pensée', est ainsi devenu 'chose pensée'²⁷.

Ceci amène donc à s'interroger sur l'équivalence *res/pragma*, qui n'apparaît en effet pas clairement à première vue. Au départ, *pragma* et *res* ont en commun de désigner une affaire à traiter judiciairement, mais *res* a pour sens prédominant celui de bien matériel, richesse. Il est toutefois assez neutre et indéterminé pour signifier toute sorte d'affaire à traiter oralement (en terminologie rhétorique²⁸), et pour englober tout ce qui se perçoit par les sens ou l'intellect ou ne se perçoit même pas du tout, comme en témoigne Augustin²⁹. Il est donc moins spécifié que *pragma* dans la langue commune, ce qui n'empêche pas les grammairiens de l'employer régulièrement pour rendre *pragma*, par exemple chez Priscien qui donne *res* partout où Apollonius Dyscole

²⁵ Cf. G. NUCHELMANS, *Theories of the Proposition. Ancient and medieval conceptions of the bearers of truth and falsity*, Amsterdam-London, 1973 p. 45 sq.; A. LUHTALA, *On the origin of syntactical description in Stoic logic*, Helsinki, 1997, p. 110 sq.

²⁶ G. NUCHELMANS, op. cit. p. 47-55. M.L. COLISH, *The Stoic Tradition from Antiquity to the Early Middle Ages. I. Stoicism in Classical Latin Literature*, Leiden, 1985, pp. 22-27.

²⁷ G. NUCHELMANS p. 65-67, et Scholies citées ibid. (éd. A. HILGARD, GG I 3, Leipzig, 1901, pp. 360, 5; 524, 8; 572, 14).

²⁸ A. ERNOUT-E. MEILLET, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 1959, p. 571. Quintilien donne déjà (*Inst. Or.* 3, 6, 28) l'équivalence «*res*», id est *pragmata*», cf. *ThLL* X 2, 7 col. 1119, 56 sq.

²⁹ Augustinus HIPONENSIS, *De magistro*, éd. K.D. SAUR, Turnhout, 1970 (CCSL 29, p. 157-203) 4, 8, 75 sq.: «*Haec vero audibilia quidem signa sunt non tamen signorum, sed rerum partim visibilia sicut est Romulus, Roma, fluvius, partim intellegibilia sicut est virtus*». Cf. aussi *De dialectica* éd. B. DARREL JACKSON - J. PINBORG, 1975, 5 p. 7, 6: «*Res est quicquid vel sentitur vel intellegitur vel latet*».

a *pragma*³⁰. L'emploi de *res* pour *pragma* chez Charisius est également très intéressant, car le grammairien, qui enseigne à Constantinople, établit explicitement l'équivalence entre les deux mots, et donne aussi εἶδος (pensée, objet de pensée) comme équivalent de *res* dans le même type de contexte³¹. Comme Charisius est un compilateur, son usage de *res* n'est pas univoque (de très nombreuses occurrences opposent les êtres animés, en particulier humains, aux choses *-res*, à propos d'adjectifs dont l'ablatif varie selon ce qu'ils désignent³²), mais dans la section des verbes *pragma* désigne toujours l'action ou la passion signifiée par le verbe³³. On notera aussi qu'à partir du ve s., des grammairiens comme Phocas³⁴, Priscien³⁵ et plus tard l'*Ars Bernensis*³⁶ (ca 750) retissent les liens qui unissent les incorporels (*res incorporeles*) et les verbes, dans une perspective orthographique de classement des noms en fonction de leur origine verbale: ils font ainsi apparaître que les incorporels des différentes déclinaisons sont généralement des noms de processus, comme en témoignent tous

³⁰ G. NUCHELMANS, *op. cit.* p. 48.

³¹ CHARISIUS, *Artis grammaticae libri V*, éd. cit. p. 46, 18: «Corrumpuntur haec tria: spes ἐλπίς spei, res πρᾶγμα rei, fides πίστις fidei»; *ibid.* p. 460, 22: «Haec res τό πρᾶγμα, εἶδος».

³² *Ibid.* p. 168, 29: «Humile de homine aliquo ... humile ablativo si res est»; *ibid.* p. 169, 26-29; 181, 5-7; 185, 22-24.

³³ *Ibid.* p. 209, 24: «Verbum est pars orationis administrationem rei significans cum tempore et persona numerisque carens casu»; p. 212, 18: «Quaedam vero sine persona tantum rem per tempora ostendunt, ut curritur currebatur curretur»; p. 214, 7: «Tempus est diurnitatis spatium aut ipsius spatii intervallum aut rei administrativa mora». *Res* intervient aussi dans les définitions du participe qui signifie soit une *res perfecta* (participe passé) soit une *res imperfecta* (participe présent, *ibid.* p. 231, 12), et des verbes inchoatifs «quae rem modo inchoatam et futuram significant» (*ibid.* p. 329, 23).

³⁴ PHOCAS, *Ars de nomine et verbo* (GL V) p. 413, 10: «Rem autem incorporalem significantia pleraque a verbis transferuntur et sunt generis feminini, ut haec oratio ratio actio statio hortatio religio».

³⁵ Priscianus, *Institutio de nomine et pronomine et verbo* (GL III) p. 444, 26: «In us correptam desinentia s vel t vel x antecedentibus, si sint rerum incorporalium vocabula, masculina sunt et quartae declinationis, ut hic risus huius risus, hic visus huius visus, tumultus, metus, luxus, sexus». *Ibid.* p. 444, 36: «Similiter quartae sunt declinationis quae per syncopam a supra dictis incorporalibus proferuntur, ut portatus portus, artatus artus, arcitus a verbo arceo arcus, laqueatus lacus, vultus quoque ipsa res esse videtur a verbo volo, quomodo a colo cultus». *Ibid.* p. 445, 4: «Alia vero omnis supra dictae terminationis nomina masculina secundae declinationis sunt, ut hic bonus huius boni, Homerus, ventus, venti, quamvis videatur hoc quoque simile esse incorporali quod a venio verbo nascitur, a quo compositum adventus». *Ibid.* p. 456, 29: «Rerum quoque incorporalium vocabula plerumque praeteriti temporis participiis similia inveniuntur, sed quartae declinationis, ut iudicatus monitus habitus auditus». Priscianus, *Institutiones grammaticae* (GL II) 4, 8 p. 121, 20: «Feminina vero plurima derivativa inveniuntur modo in 'io' modo in 'go' modo in 'do' desinentia, et paene omnia rerum sunt incorporalium».

³⁶ *Ars Bernensis* (GL VIII) p. 69, 17: «Haec ergo omnia nomina derivativa supra dicta, quae diximus in tia, in sio, in tio, in tudo, in tas, rerum incorporalium sunt vocabula et feminina sunt»; *ibid.* p. 83, 2: «Et ita in vocabulis rerum incorporalium dicendum hoc iustitia, hoc dignitas, et in corporalibus hoc terra, hoc paries, sed hoc consuetudo rebrobat et alia nomina masculino generi dedit, ut hic paries et hic portus, hic ager; alia feminino generi, ut haec terra, haec domus, haec iustitia, haec dignitas; alia vero nomina neutro dedit, ut hoc lignum, hoc oppidum, ut suavitas aurium elegeret»; *ibid.* p. 95, 24: «Item ab adiectis incorporalium rerum orta vocabula, ut haec iustitia doctrina clementia providentia et cetera»; *ibid.* p. 129, 2: «Excipitur ventus venti, quamvis videatur hoc nomen simile esse incorporali quod a venio verbo nascitur, ex quo compositum adventus adventi».

les exemples évoqués, *oratio, ratio, actio, statio, hortatio, religio* pour Phocas, *risus, visus, tumultus, metus, luxus, sexus, portus, artus, arcus, lacus, vultus, cultus, iudicatus, monitus, habitus, auditus* pour Priscien, puisque ces substantifs sont mentionnés comme dérivant de verbes. La comparaison des définitions fournies par Charisius et Donat pour le nom mais aussi pour le verbe fait d'autre part apparaître une différence majeure, car Donat se rapproche de la *Technè* dans les définitions du nom et du verbe³⁷, alors que Charisius en diffère dans ces deux sections³⁸. Le parallélisme entre la tradition grecque et les passages cités de l'*Ars Maior* conduit donc à s'interroger sur la façon dont s'ordonnent les *artes* romaines du IV^e siècle par rapport aux données grecques. Sans rouvrir le dossier complexe de la datation de la *Technè*, et en admettant une datation mixte (II s. a.C. pour les chapitres I-10, III^e s. p.C. pour les chapitres 11-20³⁹), il apparaît que Donat s'est volontairement écarté du modèle romain remontant à Sacerdos qui donnait *res corporales vs. incorporales*, pour en faire sous l'influence d'un modèle grec le raccourci saisissant *corpus vs. res*⁴⁰.

La définition, sèche et complexe, du nom comme partie du discours signifiant un corps ou une «chose», *corpus aut rem*, apparaît donc comme une innovation de Donat, et cette rénovation de la grammaire à partir de parallèles grecs nouvellement disponibles est aussi à mettre en relation avec la reformulation systématique de la matière grammaticale dans son *Ars*, qui ramasse sous des raccourcis tantôt saisissants tantôt elliptiques des développements que le maître réservait à l'oral⁴¹. On peut une fois de plus se demander si la variante *corpus aut rem* constitue une «formule réfléchie⁴²» ou au contraire la «fixation rigide et scolaire d'un savoir grammatical minimum, où les problématiques originelles disparaissent sous la simplification des définitions élémentaires⁴³». On notera cependant que, prise à la lettre, la définition de Donat se révèle beaucoup plus différente de celle des autres *artes* qu'il n'y paraissait, au sens où le découpage du réel est ici censé suivre d'autres tracés: là où les autres grammaires

³⁷ DONATUS, *Ars Maior*, éd. cit. II 12 p. 632, 5-6: «Verbum est pars orationis cum tempore et persona sine casu aut agere aliquid aut pati aut neutrum significans», cf. DIONYSIUS THRAX, *Technè*, éd. cit. 13 (pp. 56-57): «Le verbe un mot non casuel, qui admet temps, personnes et nombres, et qui exprime l'actif ou le passif.» (ῥημά ἐστι λέξις ἄπτωτος, ἐπιδεκτικὴ χρόνων τε καὶ προσώπων καὶ ἀριθμῶν, ἐνέργειαν ἢ πάθος παριστάσα). La précision *aut neutrum*, qui fait sortir la définition du cadre stoïcien où un corps était soit agissant soit subissant, évoque cependant les Scholies de la *Technè*, par exemple CHOEROBOSCOS (II p. 3, 22: οὐδετέρου), cf. J. LALLOT, *op. cit.* p. 162.

³⁸ Cf. textes cités supra.

³⁹ Cf. J. LALLOT, *op. cit.* p. 19-31.

⁴⁰ Sur les phénomènes d'emprunt des grammairiens latins à la tradition grecque, cf. V. LAW, *op. cit.* p. 65.

⁴¹ Cf. L. HOLTZ, *op. cit.* p. 80. Voir pour un autre exemple caractéristique, et tout aussi lourd de conséquences, le traitement restrictif de la synecdoque, A. GRONDEUX, «Matériaux pour une histoire de l'acception syntaxique de la synecdoque», *Histoire Épistémologie Langage* 24 (2002) p. 124.

⁴² L. HOLTZ, *op. cit.* p. 211; cf. aussi sur la réécriture par Donat des définitions et le soin dans le choix des formules, *ibid.* p. 95.

⁴³ Cf. M. BARATIN, «Donat», *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques*, éd. B. Colombat, 1: *Histoire Épistémologie Langage* Hors-Série 2 (1998), p. 41.

distinguent ce qui se perçoit par les sens et ce qui se conçoit par l'esprit, la partition passe ici entre substance et action. Mais le terme *res*, supposé dans cette perspective faire référence à la catégorie de substantifs qui désignent des processus, ce qui s'accorde d'ailleurs avec l'expression *res gesta*, ne semble jamais avoir été pris en ce sens en domaine latin, tout comme la nuance initiale s'est effacée de la *Technè* sous l'influence de ses Scholies. *Res* y gagne en revanche l'acception de «chose saisie par l'intellect» (cf. infra 3.2), ce qui correspond aux définitions communes de *res corporalis*, mais éloigne l'*Ars Donati* de ses fondements stoïciens: de même que l'éducation ne saurait être un exemple d'incorporel stoïcien, on voit bien que les exemples de vertus proposés par Donat (piété, justice, dignité) en illustration de la catégorie *incorporalia* ne cadrent pas avec la conception stoïcienne de l'incorporel, puisque les vertus sont au contraire des corps pour les Stoïciens⁴⁴. La reformulation donatienne a d'ailleurs pour corollaire un autre raccourci pédagogique plus ou moins heureux, car on a vu plus haut que Donat, dans son développement sur les différentes espèces du nom, proche pour le fond de celui des *artes* contemporaines, est conduit, par souci de brièveté, à inventer les catégories de «noms corporels» et «noms incorporels», même si les termes ne sont pas encore prononcés; ce sont ses commentateurs qui s'en chargeront.

Nous avons traité ensemble des deux premières sections consacrées à la définition du *nomen* en relation avec la perception corporelle, mais on se souvient que la caractérisation d'une certaine catégorie de noms comme désignant des choses susceptibles d'être vues et touchées se rencontre dans une troisième section des *artes* romaines, héritée de la tradition stoïcienne. Les Stoïciens avaient en effet introduit la distinction entre *onoma* et *prosêgoria*, nom propre et nom commun, appellatif. Le transfert de cette terminologie en latin suscite des hésitations, deux verbes étant susceptibles de rendre l'idée d'«appeler», *appello* et *voco*. Alors que Varron rendait *prosêgoria* par *vocabulum*⁴⁵, d'autres grammairiens, dont Palémon, proposaient aux II^e-I^{er} siècles les équivalences d'*appellatio* ou de *vocabula*, ce dont témoigne Quintilien, dans un passage où il évoque les hésitations des grammairiens à faire du nom propre une sous-espèce du nom commun ou une catégorie à part:

Alii tamen ex idoneis dumtaxat auctoribus octo partes secuti sunt, ut Aristarchus et aetate nostra Palaemon, qui vocabulum sive appellationem nomini subiecerunt tamquam speciem eius, at ii, qui aliud nomen, aliud vocabulum faciunt, novem⁴⁶.

Cependant l'hésitation terminologique entre *appellatio* et *vocabulum* ne fut manifestement pas comprise par tous, et certains, confrontés à une triade de termes, *nomen*,

⁴⁴ Cf. E. BRÉHIER, *op. cit.*, p. 7.

⁴⁵ VARRO, *De lingua latina*, éd. G. GOETZ - F. SCHOELL, Leipzig, 1910, 8, 23, 45: «Appellandi partes sunt quattuor, e quis dicta a quibusdam provocabula, quae sunt ut quis, quae; vocabula ut scutum, ut gladium; nomina ut Romulus, Remus; pronomina ut hic, haec». Cf. L. HOLTZ, *op. cit.* p. 127.

⁴⁶ M. FABIVS QUINTILIANUS, *Institutio oratoria*, éd. J. COUSIN, Paris, 1975, 1, 4, 20 p. 25, 12 sq.

appellatio, vocabulum, l'interprétèrent en tentant de retrouver des classifications qui auraient justifié une tripartition. Selon Diomède, Scaurus distinguait ainsi les noms propres (*nomen*), les noms d'objets animés (*appellatio*), et les noms d'objets inanimés (*vocabulum*⁴⁷); d'autres, et cette fois c'est Quintilien qui le mentionne mais sans livrer de nom, pensaient que les *vocabula* étaient réservés aux corps (le mot est déjà présent chez Quintilien et probablement aussi dans les sources auxquelles il se réfère) que l'on pouvait à la fois voir et toucher, les *appellationes* regroupant tous les autres noms communs, désignant «ce / un corps» que l'on peut toucher sans le voir (*ventus*), voir sans le toucher (*caelum*), ni voir ni toucher (*deus, virtus*):

Nihilominus fuerunt, qui ipsum adhuc vocabulum ab appellatione diducerent, ut esset vocabulum corpus visu tactuque manifestum 'domus lectus', appellatio cui vel alterum desset vel utrumque 'ventus caelum deus virtus'⁴⁸.

Il y a toutefois une ambiguïté fondamentale dans ce passage de l'*Institution oratoire*, selon que l'on choisit de comprendre le relatif *cui* comme un indéfini ou comme renvoyant à *corpus*. Dans la première option, le *corpus* se définit strictement comme soumis à la vue et au toucher, et s'oppose à ce qui échappe partiellement ou totalement à la double perception; dans la seconde alternative, un corps peut être soit saisissable par la vue et le toucher, soit échapper à un ou deux de ces modes de perception sensorielle. On peut alors voir dans ce passage des traces de doctrine stoïcienne, hypothèse que les exemples de *virtus* et *deus* dans ce contexte tendent à renforcer: étant donné qu'ils ont une action, ce sont des corps (cf. infra 1.2); d'autre part Lucrèce soutenait avec Epicure que le vent était un corps puisque l'on pouvait percevoir son effet (cf. infra 1.2). Quoi qu'il en soit, cette tripartition, avatar lointain de la distinction stoïcienne entre nom propre et nom commun, ne subsiste pas, hormis chez Dosithee et l'Anonymus Bobiensis, dont les grammairres apparentées rappellent encore ces dénominations (cf. textes cités supra 1.1). Charisius mentionne en effet seulement les termes *appellatio* et *vocabulum* comme deux équivalents de *prosêgoria*, et si Donat rappelle encore la fameuse tripartition, il ne le fait que pour mémoire avant de préciser qu'on ne parle plus maintenant que de *nomina* (*Nomen unius hominis, appellatio multorum, vocabulum rerum est. Sed modo nomina generaliter dicimus*⁴⁹); Priscien, qui reprend encore cette triade, ne livre pas plus d'explications (*Proprium est nominis substantiam et qualitatem significare; hoc habet etiam appellatio et vocabulum: ergo tria una pars est orationis*⁵⁰). On reviendra cependant plus loin sur les commentaires

⁴⁷ DIOMEDES, *Ars grammatica, éd. cit.* 1 p. 320, 14 sq: «Sed ex hac definitione Scaurus dissentit: separat enim a nomine appellationem et vocabulum. Et est horum trina definitio talis: nomen est quo deus aut homo propria dumtaxat discriminatione enuntiatur, cum dicitur ille Iupiter, hic Apollo, item Cato iste, hic Brutus. Appellatio quoque est communis similium rerum enuntiatio specie nominis, ut homo vir femina mancipium leo taurus. ... Item vocabulum est quo res inanimales vocis significatione specie nominis enuntiamus, ut arbor lapis toga et his similia».

⁴⁸ M. FABIVS QUINTILIANUS, *Institutio oratoria, éd. cit.*, 1, 4, 20, p. 25, 17 sq.

⁴⁹ DONATUS, *Ars maior, éd. cit.*, II 2 pp. (373, 5).

⁵⁰ PRISCIEN, *Institutiones grammaticae* II 18 (GL II) pp. 55, 6-7.

médiévaux de ce passage, qui font ressurgir sous une autre forme la distinction corporel/incorporel dans le même contexte (cf. infra 3.3).

1.2. La définition du corpus et des res corporeales en référence à la perception: sources et parallèles

La définition du corporel en référence à la double perception de la vue et du toucher qui se développe dans le monde romain apparaît issue d'un mélange complexe de sources philosophiques avec des notions juridiques; on verra en particulier comment la terminologie grecque et les modalités de sa transposition en latin ont influencé la compréhension romaine de ce champ sémantique. On a déjà évoqué le fait que dans la tradition stoïcienne, tous les existants étaient des corps, caractérisables par leur capacité à agir ou pâtir⁵¹ (*corpus est quod aut efficiens est aut patiens*); cette définition du corps n'est cependant pas la seule chez les Stoïciens, qui admettent aussi par exemple celle de la tridimensionnalité, la notion d'agir et de pâtir n'étant centrale chez eux que parce qu'elle leur permet de rejeter la théorie, admise par Platon et Aristote, selon laquelle des incorporels peuvent avoir une efficacité causale⁵². Mais le passage de cette notion dans le monde romain ne s'est pas fait sans problème, peut-être en raison d'un problème de traduction⁵³: rendre *asomaton* par *incorporalis* est risqué, dans la mesure où la notion d'incorporel est déjà en place en latin, mais dans une toute autre perspective. Définir les *res corporeales* comme ce qui peut être touché relève en effet d'une tradition juridique bien établie, attestée chez le jurisconsulte Gaius (II^e s. p.C.) qui distingue parmi les biens (*res*) ceux qui sont corporels et ceux qui sont incorporels, les corporels étant ceux que l'on peut toucher, les incorporels ceux que l'on ne peut pas toucher, catégorie qui regroupe toutes sortes de droits⁵⁴. Le sens du toucher est ici seul évoqué, ce qui est à rapprocher de la pratique de la remise de l'objet en vue de sa prise de possession, Gaius observant aussi que les *res incorporales* ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'une tradition⁵⁵. La même

⁵¹ Cf. E. BRÉHIER, *Histoire de la philosophie. I. Antiquité et Moyen Âge*, Paris, 1989⁵, p. 274; F. ILDEFONSE, *La naissance de la grammaire dans l'Antiquité grecque*, Paris, 1997, p. 137 sq.; I. SLUITER, *Ancient Grammar in Context. Contributions to the Study of Ancient Linguistic Thought*, Amsterdam, 1990.

⁵² Cf. A. LUHTALA, *On the origin of syntactical description in Stoic logic*, Helsinki, 1997, pp. 81-82; D.E. HAHM, *The Origins of Stoic cosmology*, Columbus, Ohio State University Press, 1977, cité *ibid.* Cf. aussi pour une nuance de la vision stoïcienne (en particulier sur le statut de quasi existence accordé aux prédicats et aux notions, par conservation d'une part platonicienne), V. GOLDSCHMIDT, *Le système stoïcien et l'idée de temps*, Paris, 1953, p. 18, cité par P. HADOT, *Porphyre et Victorinus, op. cit.* p. 487 n. 3.

⁵³ Cf. pour un autre exemple de problème de traduction des concepts de la philosophie grecque en latin, W. BEIERWALTES, *Platonismus im Christentum*, Frankfurt a. M., 1998, spéc. p. 25sq. («Trinitarisches Denken: substantia und subsistentia bei Marius Victorinus»).

⁵⁴ GAIUS, *Institutiones*, éd. E. SECKEL - B. KUEBLER, Leipzig, 1935, 2, 12-14: «Quaedam preterea res corporeales sunt, quaedam incorporeales. Corporeales hae sunt, quae tangi possunt, velut fundus, homo, vestis, aurum, argentum et denique aliae res innumerabiles. Incorporeales sunt quae tangi non possunt, qualia sunt ea, quae in iure consistunt, sicut hereditas, ususfructus, obligationes quoquo modo contractae».

⁵⁵ *Ibid.* 2, 28.

partition est déjà attestée en amont chez Cicéron, qui distingue ce que l'on peut voir et toucher (*quae cerni tangique possunt*, avec une énumération de biens matériels, où l'on retrouve en particulier le bétail, *pecus*) de ce que l'on ne peut toucher et montrer, mais que l'on peut voir par l'esprit (*cerni tamen animo*, avec une énumération de notions juridiques⁵⁶). La transposition de la notion d'*asomaton* en latin a donc probablement été gauchie dès l'origine par l'influence de la terminologie juridique⁵⁷.

La conception stoïcienne du corporel, partagée par les Epicuriens, avait de plus été reformulée par Lucrèce dans une transposition au plan de la perception sensorielle, avec l'affirmation qu'aucune chose, à part un corps, ne peut toucher et être touchée⁵⁸. La réaction épicurienne aux doctrines antérieures, platonicienne et stoïcienne, ressuscite la théorie des particules de Démocrite, qui se détachent des objets pour venir frapper les sens, et ainsi synthétisée par Lucrèce, établit fermement le lien entre corporéité et perception sensorielle (si le fait d'être tangible fait qu'une chose est automatiquement un corps, il ne reste en effet pas de place pour des corps intangibles). Le propos de Lucrèce est ici la démonstration de la corporéité par l'action produite sur les sens, mais sa formule sera lue de façon très singulière: ce qui frappera certains grammairiens tardifs, c'est que le fait que Lucrèce dissocie la vue et le toucher, admettant, du fait de leur tangibilité, la corporéité de choses invisibles⁵⁹. La réaction néoplatonicienne a en effet pris le contrepied des conceptions antérieures du corps, aussi bien stoïcienne qu'épicurienne, en réaffirmant le rôle de la vue et du toucher conjoints dans la définition d'un corps⁶⁰. Dans cette perspective, le rôle

⁵⁶ CICERO, *Topica*, éd. W. FRIEDRICH, Leipzig, 1907, 26-27: «Et primum de ipsa definitione dicatur. Definitio est oratio quae id quod definitur explicat quid sit. Definitionum autem duo genera prima: unum earum rerum quae sunt, alterum earum quae intelleguntur. Esse ea dico quae cerni tangique possunt, ut fundum aedes, parietem stillicidium, mancipium pecudem, supellectilem penus et cetera; quo ex genere quaedam interdum vobis definienda sunt. Non esse rursus ea dico quae tangi demonstrarive non possunt, cerni tamen animo atque intellegi possunt, ut si usus capionem, si tutelam, si gentem, si agnationem definias, quarum rerum nullum subest corpus, est tamen quaedam conformatio insignita et impressa intellegentia, quam notionem voco. Ea saepe in argumentando definitione explicanda est».

⁵⁷ Pour d'autres exemples de coïncidences avec la terminologie juridico-politique, on notera que l'expression *administratio rei* employée par Charisius dans sa définition du verbe renvoie très probablement aussi à l'expression figée *administratio rei publicae*, cf. *ThLL* I col. 729, 66-80 (s.v. *administratio*).

⁵⁸ LUCRÈCE, *De rerum natura*, éd. J. MARTIN, Leipzig, 1969, 1, 304: «Tangere enim et tangi, nisi corpus, nulla potest res».

⁵⁹ *Fragmenta Bobiensia ad grammaticam pertinentia* (De arte grammatica Sergii et de littera, de accentibus, de propriis nominibus, de nomine; GL VII p. 537-44) p. 544, 43: «Epicurei definiunt quidquid visu aut tactu subiacet, hoc corpus esse, unde et umbras corpora esse dicunt (*ibid.* 303)».

⁶⁰ On se souvient en effet que le Démiurge de Platon a créé le monde à partir de deux éléments principaux, le feu, qui permet la vue, la terre qui permet le toucher solide; ces éléments ont été liés par deux éléments annexes, l'air et l'eau, la présence de ces deux éléments étant rendue nécessaire par le passage à trois dimensions (*Tim.* 32). La primauté des deux sens de la vue et du toucher, et surtout de ces deux sens associés, est donc intimement liée à l'œuvre du Démiurge maniant les deux éléments fondamentaux, qui fait qu'un corps doit à la fois avoir une limitation spatiale et être tangible. Voir en particulier dans la traduction cicéronienne du *Timée* la référence aux deux sens de la vue et du toucher: Cicéron, *Timaei Platonici versionis fragmenta*, éd. R. GIOMINI, Leipzig, 1975, 13 p. 186: «Corporeum autem et aspectabile idemque tractabile omne necesse est esse quod

de Porphyre († 305) apparaît comme non négligeable. La transposition platonicienne du stoïcisme qu'il opère⁶¹ conduit à voir leurs définitions des corporels et des incorporels non plus comme incompatibles mais comme miscibles, et ouvre la possibilité de «déplacer le curseur» entre ces deux pôles définitionnels pour isoler soit un bloc de corps soit un bloc de «non-corps», selon l'expression de Marius Victorinus⁶², qui regroupent maintenant toutes les réalités intelligibles et transcendantes. Traduit par Marius Victorinus, Porphyre inspire par exemple au v^e s. Macrobe, dont le commentaire du *Songe de Scipion* démarque celui de Porphyre sur la *République* de Platon, et emprunte aussi à la *vie de Pythagore* par Porphyre, ainsi que peut-être au commentaire du *Timée* par le même⁶³; Macrobe y expose entre autres une bipartition des corps, en corps mathématiques (abstraites) et en corps «physiques» (concrets), ceux que l'on peut appréhender par les deux sens de la vue et du toucher⁶⁴.

Nous mentionnerons de plus pour mémoire deux problèmes importants en relation directe avec la question des corporels et des incorporels. Chez les philosophes, le problème de la définition du corps est en effet aussi lié à celui de la *vox*, débat que nous ne développerons pas ici⁶⁵. La question est en effet de savoir si le son vocal est corporel ou incorporel (*asomaton*), selon un débat rappelé dans un célèbre passage des *Nuits Attiques*:

natum est. Nihil porro igni vacuum aspici ac videri potest, nec vero tangi, quod careat solido, solidum autem nihil, quod terrae sit expers»; le Commentaire du *Timée* par Chalcidius, *Timaeus a Calcidio translatus commentario instructus*, éd. J.H. WASZINK et P. J. JENSEN, Leyde, 1961 (Plato Latinus IV), comm. 8: «Perfecta porro corpora sunt solida, quae ex tribus constant: longitudine latitudine crassitudine; *ibim.* comm. 104: «Tria enim hec intervalla corpus absolvunt, longitudo, latitudo, soliditas»; Chalcidius propose d'autre part une tripartition des corps, entre les corps mathématiques (une sphère, un cube), les corps issus d'une fabrication (un bateau, une statue) et les corps «naturels», qui ont pour spécificité de puiser la source de leur mouvement en eux-mêmes, c'est-à-dire les corps vivants, *ibid.* comm. 222: «Corpora partim dicuntur mathematica ut sphaera et cubus, partim artificiosa ut navis et statua, pleraque naturalia, quae motus originem intra se habent, vita scilicet utentia».

⁶¹ Cf. P. HADOT, *Porphyre et Victorinus*, *op. cit.* p. 485 sq.

⁶² Marius Victorinus (Candidus), *De generatione divina*, éd. P. HENRY – P. HADOT, 1971 (CSEL 83, 1) 11, 12.

⁶³ P. COURCELLE, *Les lettres grecques en Occident de Macrobe à Cassiodore*, Paris, 1948, pp. 24-25.

⁶⁴ MACROBE, *Commentarii in Ciceronis somnium Scipionis*, éd. M. ARMISEN-MARCHETTI, Paris, 2001, 1, 6, 29: «Divini decoris ... ratio postulabat talem fieri mundum qui et visum pateretur et tactum. Constabat autem neque videri aliquid posse sine ignis beneficio neque tangi sine solido et solidum nihil esse sine terra»; *ibid.* 1, 6, 35: «Omnia corpora aut mathematica sunt alumna geometriae aut talia que visum tactumque patiantur»; *ibid.* 1, 6, 36: «Nec non omnium corporum tres sunt dimensiones, longitudo, latitudo, profunditas». Dans ce passage du commentaire, Macrobe expose en même temps les vertus du 3 et du 4, et mentionne les capacités commune de ces deux nombres, et en particulier ici celle de produire des corps, aussi bien intelligibles que sensibles (cf. n. 119 p. 150 de l'édition citée).

⁶⁵ Sur ce passage d'Aulu Gelle, cf. A. GARCEA, «Gellio et la dialettica», *Acc. Sc. Torino. Memorie Sc. Mor.* 24 (2000) p. 132. Sur la nature de la *vox* et les prolongements médiévaux de cette question, cf. M.L. COLISH, *op. cit.* pp. 325-26; Ch. BURNETT, «Sound and its perception in the Middle Ages», *The Second Sense. Studies in hearing and musical judgement from Antiquity to the seventeenth century*, London, 1991, pp. 43-69; I. ROSIER, «Le commentaire des *Glosulae* et des *Glosae* de Guillaume de Conches sur le chapitre *De Voce* des *Institutiones Grammaticae* de Priscien», *CIMAGL* 63 (1993) pp. 115-144.

Corpusne sit vox an asomaton, varias esse philosophorum sententias. Vetus atque perpetua quaestio inter nobilissimos philosophorum agitata est, corpusne sit vox an incorporeum. Hoc enim vocabulum quidam finxerunt proinde quod Graece dicitur asomaton. Corpus autem est, quod aut efficiens est aut patiens; id Graece definitur: to etoi poioun e paschon. Quam definitionem significare volens Lucretius poeta ita scripsit: «tangere enim aut tangi nisi corpus nulla potest res». Alio quoque modo corpus esse Graeci dicunt to triche diastaton. Sed vocem Stoici corpus esse contendunt eamque esse dicunt ictum aera; Plato autem non esse vocem corpus putat: «non enim percussus» inquit «aer, sed plaga ipsa atque percussio, id vox est». Democritus ac deinde Epicurus ex individuuis corporibus vocem constare dicunt eamque, ut ipsis eorum verbis utar, rheuma atomon appellant⁶⁶.

Le vocabulaire des corporels et des incorporels se retrouve aussi dans le commentaire de Boèce sur Porphyre (*Isagoge mineur*), dans un des passages qui mettent en place la problématique des universaux⁶⁷: la question longuement exposée par Boèce, parce qu'elle n'a pas été assez traitée par Marius Victorinus à son avis, est de savoir si le résultat de la *cogitatio collecta*, l'opération de «collecte mentale⁶⁸» qui dégage

⁶⁶ AULU GELLE, *Noctes Atticae*, éd. R. MARACHE, Paris, 1967-78, 5, 15. Voir en particulier la traduction de M. BARATIN - F. DESBORDES, *L'analyse linguistique dans l'Antiquité classique. I. Les théories*, Paris, 1981, p. 115-116: «Vieille question, jamais tranchée quoique fort débattue chez les plus fameux philosophes: la voix est-elle un corps ou un 'incorporel' (c'est le mot qu'on a forgé pour correspondre au grec asômaton [incorporel]) ? Est corps ce qui est agent ou patient – voir la définition grecque: «ce qui agit ou subit», définition à laquelle fait allusion le poète Lucrèce quand il écrit: «Car toucher ou être touché, aucune chose n'en est capable à moins d'être un corps». Les Grecs ont aussi un autre définition du corps: «ce qui s'étend dans trois dimensions». Malgré cela, les Stoïciens prétendent que la voix est un corps: pour eux la voix n'est autre que l'air mis en mouvement par un choc. Platon, de son côté, estime que la voix n'est pas un corps: il dit en effet: «Ce n'est pas l'air mis en branle, mais le choc lui-même, l'ébranlement, qui constitue la voix». Démocrite, et Epicure à sa suite, disent que la voix est constituée de corps indivisibles, «que c'est un courant d'atomes, pour reprendre leurs termes». Le débat est aussi rappelé par Audax, *Excerpta de Scauri et Palladii libris* (GL VII, p. 323, 11).

⁶⁷ BOETHIUS, *In Porphyrii Isagogen commentorum editio prima*, éd. S. BRANDT, 1906 (CSEL 48) 1, 10: «Dicit enim apud antiquos alta et magnifica quaestione disserta quae ipse nunc parce breviterque composuit. Quid autem de his a priscis philosophiae tractatoribus dissertum sit, breviter ipse tangit et praeterit. Tunc Fabius: Quid illud, inquit, est? Et ego: Hoc, inquam, quod ait se omnino praetermittere genera ipsa et species, utrum vere subsistant an intellectu solo et mente teneantur, an corporalia ista sint an incorporalia, et utrum separata an ipsis sensibilibus iuncta. De his sese, quoniam altior esset disputatio, tacere promisit, nos autem adhibito moderationis freno mediocriter unumquodque tangamus. Eorum ergo quae se transire et praetermittere pollicetur, prima est quaestio, utrum genera ipsa et species vere sint an in solis intellectibus nuda inaniaque fingantur. Quae quaestio huiusmodi est. Quoniam hominum multiformis est animus, per sensuum qualitatem res sensibus subiectas intellegit et ex his quadam speculatione concepta viam sibi ad incorporalia intellegenda praemunit, ut cum singulos homines videam, eos quoque me vidisse cognoscam et quia homines sint, me intellexisse profitear. Hinc igitur ducta intellegentia velut iam sensibilium cognitione roborata sublimiori sese intellectu considerationis extollit et iam speciem ipsam hominis, quae sub animali est posita, et singulos homines continere suspicatur et illud incorporeum intellegit cuius ante particulas corporales in singulis hominibus sentiendis et intellegendis assumpserat. Nam hominem quidem illum specialem, qui nos omnes intra sui nominis ambitum coercescit, non est dicere corporalem, quippe quem sola mente intellegentiaque concipimus». Cf. A. DE LIBERA, *La querelle des universaux*, Paris, Seuil, 1996, p. 128 sq.

⁶⁸ Cf. A. DE LIBERA, *op. cit.* p. 129.

des ressemblances essentielles à partir de choses singulière, débouche sur des corporels ou sur des incorporels, «incorporel» étant ici explicitement pris au sens de «ce qui ne se perçoit que par l'esprit» (*quem sola mente intelligentiaque concipimus*).

Cette définition d'un corps liée à la perception rejoint d'autre part celle que l'on rencontre dans la tradition patristique⁶⁹, qui définit un corps, mais un corps charnel, comme ce qui peut être vu et touché, en référence à Lc 24, 39 (*Palpate et videte quia spiritus carnem et ossa non habet sicut me videtis habere*): ici l'association de la vue et du toucher implique en effet la présence d'un corps par opposition à un esprit. Ambroise de Milan fait même explicitement le lien entre le *palpare* de la Vulgate et le *tangere* des grammairiens, à propos de la différence entre le corps terrestre et le corps glorieux⁷⁰. En contexte chrétien, *corpus* se définit donc par rapport à *spiritus* ou à *anima* (cf. Sap 9, 15, *corpus quod corrumpitur aggravat animam*, et l'on se souvient que la Sagesse est d'ailleurs un écrit alexandrin, daté de 50-30 a.C.). L'opposition *corpus/anima* devient à partir de ces fondements scripturaires un lieu commun, argumenté à l'aide de positions philosophiques antiques. Après une première période où les influences stoïciennes et épicuriennes se font encore sentir (Tertullien soutient par exemple la corporéité de l'âme⁷¹), les écrits de Porphyre inspirent sur certains aspects la doctrine augustinienne qui affirme l'incorporéité de l'âme⁷², ce qui ne sera plus remis en question hormis par le groupe de Marseille, Cassien, Gennade, Fauste de Riez⁷³. Claudien Mamert polémique contre ce dernier, affirmant contre lui sa doctrine de l'âme incorporelle en s'inspirant aussi du *De regressu animae* de Porphyre, traduit par Marius Victorinus⁷⁴. On rencontre d'autres traces de polémique diffuse chez Arnobius Junior († ca 455), qui forge par dérision de son adversaire Sérapion une définition composite du corps, qui mêle Lucrèce (*quicquid tangit et tangitur*) et la *Physique* d'Aristote (*et in aliquo loco continetur*, *Phys.* Δ1, 209a26-27), à propos du statut, corporel ou incorporel, de l'âme, question posée par Sérapion⁷⁵. L'adoption de concepts

⁶⁹ Cf. *DTC* I col. 968-1041; *Vocabulaire de Théologie Biblique*, dir. X.L. DUFOUR, Paris, 1970, col. 210-12; *Dictionnaire critique de théologie*, dir. J.Y. LACOSTE, Paris, 1998, pp. 26-33.

⁷⁰ AMBROSIUS MEDIOLANENSIS, *Expositio evangelii secundum Lucam*, éd. M. ADRIAEN, Turnhout, 1957 (CCSL 14) 10, 1599: «Quod tangitur corpus est, quod palpatur corpus est; in corpore autem resurgimus; seminatur enim corpus animale, surgit corpus spiritale, sed illud subtilius, hoc crassius, utpote adhuc terrenae labis qualitate concretum». Cf. aussi *DTC* 3/2, col. 1887.

⁷¹ Cf. *DTC* I col. 977, 986-87.

⁷² Cf. J.L. VIEILLARD-BARON, «Saint Augustin ou la rigueur du dualisme et le mépris du corps aux sources du christianisme», *Autour de Descartes. Le problème de l'âme et du dualisme*, éd. J.L. VIEILLARD-BARON, Paris, 1991, pp. 59-73.

⁷³ Cf. *DTC* I col. 1004.

⁷⁴ P. COURCELLE, *op. cit.* p. 233. Claudianus Mamertus, *De statu animae* (ca 472), éd. A. ENGELBRECHT, Wien, 1885 (CSEL 11) 1, 6 («Quod cum omne incorporeum invisibile est, non autem omne corporeum visibile est») p. 42, 8 (en particulier pour le parallèle avec la question de la *vox*, qui vient appuyer comme argument l'incorporéité de l'âme): «Vox enim non videtur et corpus est». On voit ici les prémisses de l'interprétation chrétienne qui va tendre à isoler l'incorporel contre le corporel.

⁷⁵ ARNOBIUS IUNIOR, *Conflictus cum Serapione*, éd. K.D. DAUR, Turnhout, 1992 (CCSL 25A) 2, 5, 185: «Arnobius dixit: Quicquid tangit et tangitur et in loco aliquo continetur, corpus esse non dubium est».

philosophiques se heurte toutefois à certaines limites: les Pères refusent par exemple le principe de la descente-déchéance des âmes vers le monde matériel, et réaffirment continuellement l'unité du corps et de l'âme chez l'homme, qui reçoit en plus, par un don gratuit de Dieu, l'Esprit, comme chez Irénée de Lyon, affirmant la dignité du corps et sa participation au salut.

Quand Cominien introduit les définitions des choses corporelles et incorporelles au détour de l'énumération canonique des appellatifs, il recourt donc à des conceptions néoplatoniciennes récentes, qui se trouvent de plus coïncider avec la vision chrétienne du corps opposé à l'âme. On verra cependant plus loin (cf. 2.3) le poids que pèseront ces définitions chrétiennes du «corps», qui se situent sur un autre plan, tout en utilisant un vocabulaire identique: à partir du moment où le toucher et la vue associés ne servent plus qu'à distinguer le corps charnel de l'âme, c'est toute la problématique de la distinction des incorporels qui va se trouver faussée.

1.3. La mise en place du problème à la fin de l'Antiquité

On a pu voir que dans les *artes* antiques jusqu'au IV^e siècle ces différentes problématiques, nom propre vs. nom commun, corporel vs. incorporel, étaient traitées dans des passages séparés, distants au moins de quelques lignes. La situation se complique en revanche quand les grammairiens commencent à rapprocher ces passages: en effet tant que la distinction corporel vs. incorporel en reste au niveau des appellatifs (par opposition aux noms propres), la confusion ne peut s'installer. Le problème apparaît quand les différents éléments se télescopent par un effort de reformulation rationnelle d'une matière hétérogène. Consentius est le premier, dans la Narbonnaise du début du V^e siècle, à combiner ces deux approches, ce qu'il fait en soulignant que les (choses) corporelles sont susceptibles d'être signifiées soit de manière propre, soit de manière commune, mais qu'une partie des incorporelles, les dieux, peuvent aussi recevoir des noms propres, interprétation promise à un riche avenir (cf. infra 3.1). On notera aussi au passage que ce grammairien, qui utilise l'*Ars Donati* ou sa source⁷⁶, ne parle pas de *corpus* et de *res*, mais de (signifiés) corporels ou incorporels:

Nomen est pars orationis rem unam aliquam significans. Sed ea ipsa quae significantur vel corporalia sunt vel incorporalia. Corporalia vel communiter vel proprie significantur, communiter ut homo mons mare, proprie ut Cicero Caucasus Hadriaticum. Incorporalia sunt, ut pietas iustitia eloquentia, et haec exceptis deorum nominibus fere semper communiter significantur⁷⁷.

Le rapprochement devient plus net quand les commentateurs s'emparent du texte de l'*Ars Donati* pour l'éclairer. En tête de la longue lignée des commentateurs de Donat, Servius est le premier confronté au problème: comment rendre compte de la

⁷⁶ L. HOLTZ, *op. cit.* pp. 82-84.

⁷⁷ CONSENTIUS, *Ars grammatica* (GL V) p. 338, 11-15.

formule *corpus aut rem* ? La solution de Servius, qui s'appuie sur des traditions antérieures et en particulier sur le Ps. Probus⁷⁸, consiste à rapprocher ce passage de celui où Donat présente les différentes espèces du nom, en tête desquelles il distingue les *nomina corporalia* et les *nomina incorporalia*, en empruntant de surcroît la définition des corporels et des incorporels au groupe des grammairiens de Charisius:

Quod autem dixit corpus aut rem significare, hoc ipsius (*sc.* nominis) proprium est. Corporale autem nomen vel incorporale grammatici ita definirunt, ut corporale sit quidquid videtur et tangitur ut lapis, incorporale quod nec videtur nec tangitur ut pietas⁷⁹.

Le rapprochement est également visible dans d'autres débris de ce grand commentaire du v^e siècle:

Nomen aut corporale aut incorporale. Corporale est, quod videri et tangi potest, ut puta scamnum et alia: et videtur et tangitur et corporale est. Incorporale autem est, quod nec videtur nec tangitur, ut puta pietas iustitia dignitas. Sed philosophi aliter disputant⁸⁰.

Adicit deinde 'corpus aut rem'. Corporalia et incorporalia dicunt grammatici. Videris, quid dicant philosophi vel oratores. Interim grammatici corporale dicunt quod videtur et tangitur, incorporale quod nec videtur nec tangitur⁸¹.

La mention des «philosophes qui raisonnent autrement» est un écho de ce que soulignait déjà Probus Iunior, et l'on peut se demander qui est visé ici, des Stoïciens comme chez ce grammairien antérieur à Donat, ou des Épicuriens, ou des deux. Les Stoïciens peuvent être visés ici: Servius traduirait le glissement du sens de *pragma* d'action pensée à chose pensée, que les grammairiens revendiqueraient consciemment. Mais il est intéressant de noter que l'on retrouve exactement les mêmes notions dans les commentaires serviens de l'épicurien Virgile⁸², qu'il s'agisse du commentaire sur l'*Énéide* («Omne quod potest videri, corpus dicitur (6, 303)», «PER ARTUS per elementa, quae membra sunt mundi: corporalia namque sunt, quippe quae possunt videri (6, 726)» ou sur les *Géorgiques* (à propos de Lucrèce: «ventum ... docet esse corporalem, non quod eum tenere vel cernere possumus, sed quod eius similis atque aquae effectus est, quam corporalem esse manifestum est [4, 219]»). L'allusion à Lucrèce est significative, surtout si l'on admet avec P. Courcelle que Servius a pu utiliser, pour composer son propre commentaire, des *Quaestiones Vergilianae* de Macrobe⁸³: le néoplatonisme et sa définition du corps en strict rapport avec la

⁷⁸ Cf. L. HOLTZ, *op. cit.* p. 99 n. 12.

⁷⁹ SERVIUS (Marius Servius Honoratus), *Commentarius in artem Donati* (GL IV pp. 403-448) p. 406, 29-30. Le passage fait d'ailleurs double emploi avec celui qui traite des différentes espèces d'appellatifs infra (p. 429, 15 sq.): «Sunt nomina corporalia, quae videmus et tangimus, ut terra lapis; sunt incorporalia, quae nec videmus nec tangimus, ut pietas iustitia».

⁸⁰ *Prima expositio Sergii de prioribus Donati grammatici urbis Romae* (GL VIII) p. 143, 16-19.

⁸¹ SERGIUS, *Explanationes in Donatum* (GL IV) p. 490, 10-13.

⁸² Sur l'épicurisme de Virgile, cf. M.L. COLISH, *op. cit.* p. 227-28.

⁸³ P. COURCELLE, *op. cit.* p. 34-35.

perception soit sensorielle (la vue et le toucher pour les corps physiques) soit intellectuelle (pour les corps mathématiques) apparaît à première vue difficilement compatible avec la théorie atomiste d'une matière discrète, où des corpuscules échappent en permanence à la vision⁸⁴. On s'explique peut-être mieux ainsi l'insistance de Servius à souligner à son tour la particularité des grammairiens qui définissent le corporel comme ce que l'on peut voir et toucher, et à les opposer à des «philosophes», qui raisonnent autrement⁸⁵. Cette remarque passe ensuite chez Pompée, qui commente l'*Ars Donati* à l'aide du commentaire de Servius, et reprend de façon agressive la remarque assez neutre du Ps. Probus qui lui est transmise par Servius:

Omnia nomina aut corpus significant aut rem. Corporalia dicuntur nomina quae videntur et tanguntur, incorporalia quae neque videri neque tangi possunt, secundum grammaticos. Quod autem dicant philosophi de istis rebus, quid ad nos ? Corporalis dicitur res apud grammaticos quae videri potest et tangi, incorporalis quae nec videri nec tangi potest⁸⁶.

Pompée a aussi hérité de Servius la reformulation malheureuse de l'expression donatienne de (*nomina*) *corporalia* et (*nomina*) *incorporalia*. L'expression prend ici toute son ampleur et aboutit à définir les «noms corporels» comme «ceux que l'on voit et touche», et les «noms incorporels» comme «ceux que l'on peut ni voir ni toucher». Il y a là une confusion totale entre le niveau des signifiants et celui des signifiés, que l'on ne retrouve pas chez Clédonius, qui utilise pourtant aussi à Constantinople le commentaire servien. Il propose au contraire une tripartition très personnelle, dont on retrouvera des traces au Moyen Âge car elle reflète déjà le problème d'interprétation du *et*: face aux choses corporelles, que l'on peut voir et toucher, il y a cette fois deux sortes d'incorporelles, celles que l'on ne peut à la fois voir et toucher (le ciel, le soleil, l'air), celles que l'on ne peut ni voir ni toucher (la piété, la justice, la dignité). Clédonius s'attache ici à préciser le commentaire servien, dont la définition d'un corps comme ce qui peut être vu et touché lui paraît très ambiguë. Pour ce faire, Clédonius est amené à consolider le bloc des «corps», bien isolés par la conjonction requise des deux sens de la vue et du toucher, et précise la définition des incorporels, qui accueillent ainsi explicitement pour la première fois tout ce qui n'est perçu que par un sens, soit la vue soit le toucher, en plus de ce qui échappe à toute perception sensorielle:

⁸⁴ Cf. par exemple *Servii grammatici qui feruntur in Vergilii carmina*, 3/1, éd. G. THILO - H. HAGEN, Leipzig, 1887, 6, 31 p. 69: «Epicurei vero, quos nunc sequitur (*sc.* Vergilius), nihil horum comprobant, sed dicunt duo esse rerum principia, corpus et inane. Omne enim quod est, aut continet aut continetur. Et corpus volunt esse atomos, id est quasdam minutissimas partes quae [tomên] id est sectionem non recipiunt, unde et atomi dictae sunt: quas Lucretius minutiores dixit esse illis corpusculis quae in infusis per fenestram radiis solis videmus; dicit enim illas nec visum posse recipere».

⁸⁵ Cf. aussi *ibid.* 2, 488 p. 294, 6: «FERIT CLAMOR secundum philosophos [*Servius auctus*: physicos], qui dicunt vocem corpus esse: bene ergo 'ferit' [*Servius auctus*: nam et fluvius habet mugitum, res incorporalis]».

⁸⁶ POMPEIUS (Maurus), *Commentum artis Donati* (GL V) p. 137, 24-29.

Nomen aut corporalem rem significat aut incorporalem. Corporalia sunt que et tanguntur et videntur, ut homo, terra, mare; incorporalia sunt que non tanguntur et videntur, ut caelum, sol, aer; alia que nec tanguntur nec videntur, ut pietas, iustitia, dignitas⁸⁷.

Au VI^e siècle, avec Priscien, on voit se profiler la tentation d'établir comme un tableau à double entrée, «distribuant les qualités propre et commune aux corps comme aux choses», ce que l'on retrouve à plusieurs reprises dans le chapitre du nom des *Institutiones*:

Nomen est pars orationis, quae unicuique subiectorum corporum seu rerum communem vel propriam qualitatem distribuit⁸⁸. ... Communem quidem corporum qualitatem demonstrat (*sc.* nomen), ut 'homo', propriam vero ut 'Virgilius', rerum autem communem, ut 'disciplina', 'ars', propriam ut 'arithmetica Nicomachi', 'grammatica Aristarchi⁸⁹'. ... Sunt enim quaedam corporalia in appellativis, ut 'homo', sunt etiam in propriis, ut 'Terentius', alia incorporalia in appellativis, ut 'virtus', in propriis, ut 'Pudicitia⁹⁰'.

On a en effet ici une seconde tentative, après celle de Consentius (*cf. supra*), pour définir ce que peuvent être des *res* pourvues de noms propres: il s'agit soit de dieux, comme la déesse Pudeur, que Priscien emprunte à Tite-Live⁹¹, soit d'œuvres d'hommes célèbres, comme l'arithmétique de Nicomaque ou la grammaire d'Aristarque. On verra plus loin tous les prolongements que les grammairiens du Haut Moyen Âge donneront à ces deux interprétations divergentes (*cf. infra* 3.1). On peut cependant s'interroger sur l'exemple *Pudicitia* donné par Priscien, et se demander s'il s'agit d'une déesse ou peut-être d'une vertu personnifiée, allégorisée. L'apparat des variantes sur ce passage de Priscien (GL II p. 59) montre en effet que les copistes ont beaucoup hésité, substituant à *Pudicitia* des leçons comme (1) '*virtus dea et pudicitia penelope*', (2)

⁸⁷ Cledonius, *Ars grammatica* (GL V) p. 34, 26.

⁸⁸ Priscien, *Institutiones Grammaticae* 2, 22 (GL II) p. 56, 29.

⁸⁹ *Ibid.* p. 57, 4.

⁹⁰ *Ibid.* 2, 26 (GL II) p. 59, 10.

⁹¹ TITE LIVE, *Ab urbe condita*, éd. M. WEISSENBORN - M. MÜLLER, 1932, 10, 23, 5: «Eo anno prodigia multa fuerunt, quorum averruncandorum causa supplicationes in biduum senatus decrevit; publice vinum ac tus praebitum; supplicatum iere frequentes viri feminaeque. Insignem supplicationem fecit certamen in sacello Pudicitiae Patriciae, quae in foro bovario est ad aedem rotundam Herculis, inter matronas ortum. Verginiam Auli filiam, patriciam plebeio nuptam, L. Volumnio consuli, matronae quod e patribus enupsisset sacris arcuerant. Brevis altercatio inde ex iracundia muliebri in contentionem animorum exarsit, cum se Verginia et patriciam et pudicam in Patriciae Pudicitiae templum ingressam, ut uni nuptam ad quem virgo deducta sit, nec se viri honorumve eius ac rerum gestarum paenitere vero gloriaretur. Facto deinde egregio magna verba adauxit. In uico Longo ubi habitabat, ex parte aedium quod satis esset loci modico sacello exclusit aramque ibi posuit et convocatis plebeiis matronis conquesta iniuriam patriciarum, «hanc ego aram» inquit «Pudicitiae Plebeiae dedico; vosque hortor ut, quod certamen virtutis viros in hac civitate tenet, hoc pudicitiae inter matronas sit detisque operam ut haec ara quam illa, si quid potest, sanctius et a castioribus coli dicatur.» Eodem ferme ritu et haec ara quo illa antiquior culta est, ut nulla nisi spectatae pudicitiae matrona et quae uni viro nupta fuisset ius sacrificandi haberet; volgata dein religio a pollutis, nec matronis solum sed omnis ordinis feminis, postremo in oblivionem venit».

'*pudicitia penelope*', (3) '*virtus dea ut pudicitia penelope vel ipsa dea*'. Ces flottements témoignent d'un rapprochement avec les exemples voisins de la 'grammaire d'Aristarque', la 'pudeur de Pénélope' venant se substituer à (la déesse) Pudeur; certains copistes confortent cependant l'exemplification par des divinités païennes, en recourant à la déesse Vertu (1 et 3) ou en précisant ensuite que *Pudicitia* est bien la déesse elle-même (*ipsa dea*, 3). Cette interprétation nous semble étayée par le fait que Consentius n'admettait déjà comme noms propres d'incorporels que les noms des dieux (cf. supra).

A la fin de l'Antiquité, les problématiques se sont rapprochées de façon significative, mais les grammairiens en restent encore théoriquement à définir les signifiants, et à se demander par exemple ce qu'est un (nom) corporel. A la suite des commentaires de Servius et Pompée, qui glissent, on l'a vu, vers un niveau intermédiaire où l'on ne sait plus très bien ce qu'on définit, on va voir les grammairiens s'interroger directement sur les signifiés, et se demander ce qu'est un corps.

2. LA DÉFINITION DU CORPS EN RÉFÉRENCE À LA PERCEPTION (VII^e-IX^e SIÈCLES)

2.1. Corpus dicitur quidquid tangitur et videtur

A partir du VII^e siècle, le passage de Donat, Mai. II 2 qui donne la définition du nom devient le lieu d'interrogation sur ce qu'est, non plus un (nom) corporel, mais un corps. Ce changement d'optique, qui porte à creuser la nature des éléments de définition pour mieux cerner la nature du défini, apparaît dès l'*Ars Ambrosiana* de la première moitié du VII^e siècle:

Corpus autem dicitur quidquid tangitur et videtur. Etsi utrumque simul non continuerit, per alterum corpus nominatur. Et hoc nomen compositum esse dicunt, hoc est 'cordis pus'; aliter simplex, et de corruptibilitate dicitur. Res autem quicquid non videtur nec tangitur; res a verbo, ut alii, 'reor', quod mentis est; sed non omne corpus res esse potest⁹².

La définition d'un corps liée à la perception visuelle et tactile est désormais bien en place et perdurera jusqu'à la mi-IX^e siècle sous des formes à peine altérées. C'est ainsi qu'on la retrouve dans les grammaires de Julien de Tolède⁹³, Tatwine (*corpus est quicquid tangi et videri potest, ut 'terra'*), Smaragde (*corpus vero dicitur quidquid videtur et tangitur*) ou Erchanbert (*corpus est quicquid tangi vel videri potest*⁹⁴).

⁹² B. LÖFSTEDT, *Ars Ambrosiana, Commentum anonymum in Donati partes maiores*, Turnhout, 1982 (CCSL 33C), p. 6, 2629.

⁹³ IULIANUS TOLETANUS, *Ars grammatica, poetica, rhetorica* (éd. M.A.H. MAESTRE YENES, 1973) 1, 1, 14 pp. 12, 67: «Quare dixit: corpus aut rem? Quia aut corporale erit ipsud nomen aut incorporale. Quid est corporale? Quod videtur et tangitur, ut homo terra mare. Quid est incorporale? Quod nec videtur nec tangitur, sed tantummodo in animo geritur, ut pietas iustitia dignitas».

⁹⁴ On trouvera les textes complets et leurs références infra.

Il s'oppose ainsi à *res*, qui désigne, par rapprochement étymologique avec *reor*, ce qui n'est saisi que par l'esprit.

2.2. Les classifications des noms: bipartition ou tripartition

Les grammairiens hésitent cependant entre la bipartition traditionnelle corporel vs. incorporel au profit de tripartitions nouvelles. L'Anglais Tatwine répartit ainsi les signifiés du nom en trois catégories, les corps, les corporels et les incorporels. Pour ce grammairien, les corps rassemblent tout ce que l'on peut à la fois voir et toucher (*tangi et videri*), les corporels sont ce que l'on peut soit voir soit toucher (*tangi et non videri vel videri et non tangi*), les incorporels ce que l'on ne peut ni voir ni toucher (*nec tangi nec videri*):

Item omne quod nomine significatur corpus est aut corporale, vel incorporale: corpus est quicquid tangi et videri potest, ut 'terra'; corporale quod tangi et non videri, ut 'ventus', vel videri et non tangi, ut 'caelum'; incorporale vero quod nec tangi nec videri valet, ut 'sapientia'⁹⁵.

On retrouve cela un peu plus loin sous une forme très proche, quand Tatwine distingue les noms qui signifient soit «un corps soit une corporalité» (*vel corpus vel corporalitatem*) et ceux qui signifient une incorporelité:

Sunt autem alia vel corpus vel corporalitatem significantia, ut 'terra', 'humus', 'ensis', 'caelum', 'ventus'. Alia incorporalitatem, ut 'pietas', 'iustitia', 'dignitas', 'doctrina': haec enim officia spiritus sunt, non corporis⁹⁶.

Ce que l'on retrouve en fait ici, c'est l'héritage de l'hésitation très ancienne dans l'interprétation de la conjonction dans l'expression «videri tangique» ou «videri et tangi», la question étant de savoir si elle devait être prise de façon conjonctive ou disjonctive. On retrouve toujours dans ce contexte les exemples caractéristiques du ciel et du vent, qui posent le mieux la question de la perception sensorielle: le vent, qui est appréhendé par le toucher mais pas par la vue, le ciel qui est appréhendé par la vue mais pas par le toucher, sont-ils des corps ou faut-il réserver l'appellation de 'corps' à ce qui n'est connu que par ces deux sens conjoints ? On se souvient avoir vu cette question rapportée par Quintilien, ainsi que la difficulté d'interprétation qui pèse sur ce passage; on l'a retrouvée aussi chez Clédonius, qui, précisant des définitions anciennes qui auraient pu faire une place à des corps soit visibles soit tangibles, distinguait les corporels, connus par les deux sens, et deux espèces d'incorporels, ceux qui n'étaient appréhendés que par un sens et ceux qui n'étaient appréhendés par aucun sens. La question resurgit au Moyen Âge dans l'*Ars Ambrosiana*, où l'on a pu noter

⁹⁵ TATUINUS, *Ars grammatica*, éd. M. DE MARCO, Turnhout, 1968 (CCSL 133) 1 (de nomine), 25.

⁹⁶ *Ibid.* 1, 93-95.

une certaine retenue dans cette toute première définition d'un corps comme ce qui peut être vu et touché, car l'*Ars* précise bien que si les deux conditions de la vue et du toucher ne sont pas réunies, une seule suffit en fait; l'*Ars Ambrosiana* s'inscrivait ainsi en contradiction avec la plupart des partitions jusque là réalisées, qui prenaient la conjonction au sens fort et rejetaient à la suite de Macrobe et Servius dans les incorporels tout ce qui ne pouvait être saisi par ces deux sens conjoints. Cette position trouve des prolongements au IX^e siècle, comme chez Smaragde, qui disjoint la vue et le toucher, en mettant les *visibilia* et les *palpabilia* en balancement explicite avec deux autres catégories bien distinctes, les animés et les inanimés:

Corpus vero dicitur quidquid videtur et tangitur; animalia videlicet et inanimalia, oculis visibilia et tactu palpabilia pariter omnia generaliterque corpus vocantur⁹⁷.

C'est ce que l'on retrouve encore chez Erchanbert, à ceci près qu'il a rompu avec la formule traditionnelle, remplaçant *et* par *vel*, ce qui lui permet d'adapter la définition à la réalité sensible:

Diffinitio corporis substantialiter hoc modo fit: corpus est quicquid tangi vel videri potest. Sed hoc tribus intellegitur modis: est enim corpus quod tam videri et tangi potest, ut terra; est aliud quod non videtur et tangi potest, ut ventus; quodlibet autem visui patet sed a mortalibus tangi minime valet, ut caelum⁹⁸.

On notera au passage qu'un siècle plus tôt Tatwine avait déjà expérimenté cette substitution du *et* par *aut* dans un passage de sa grammaire qui développe un point de sa doctrine. Basculant du côté du *corpus* pris au sens large tout ce qui peut être saisi par un sens, toucher ou vue, Tatwine en distingue cette fois l'incorporel, qui ne peut être ni vu ni touché, et le spirituel (*spiritaliter*) qui isole dans un degré supplémentaire d'incorporalité Dieu, les créatures célestes, les âmes, et toutes leurs actions en général:

Corpus quidem est quicquid tangi aut videri potest, incorporeale vero quod nec tangi nec videri valet, sed spiritaliter per se ipsum naturaliter est, ut deus et omnis caelestis creatura animarumque substantia et quicquid ab his in officio agitur spiritaliter⁹⁹.

Ces hésitations nouvelles dans la classification rappellent le remaniement opéré par Cleodonius mais elles en prennent en fait le contre-pied: là où Cleodonius isolait les corporels, saisis par la vue et le toucher, de deux sortes d'incorporels, saisis par un seul sens ou par aucun (cf. supra 1.3), les nouvelles partitions admettent l'existence

⁹⁷ SMARAGDUS, *Liber in partibus Donati*, éd. B. LÖFSTEDT, L. HOLTZ, A. KIBRE, Turnhout, 1986 (CCCM 68), De qualitate nominis l. 67.

⁹⁸ W.V. CLAUSEN, *Erchanberti Frisingensis tractatus super Donatum*, Chicago, 1948 (University of Chicago), pp. 7, 15-20.

⁹⁹ TATUINUS, *Ars grammatica*, éd. cit. 1, 40.

de deux types de corporels, ceux qui sont perçus par la vue et le toucher d'une part, ceux qui sont perçus par la vue ou le toucher, pour isoler au contraire les incorporels, qui échappent à toute perception. Ce reclassement, qui laisse penser que la définition est désormais ressentie comme contraignante, en ce qu'elle ne traduit pas de façon adéquate le processus de la perception sensorielle, procède aussi de la partition des corporels et des incorporels telle qu'elle est donnée par Isidore de Séville. Celui-ci, sans définir encore ce qu'est un corps, isolait déjà les (noms) corporels qui sont soit vus soit touchés (on retrouve une fois de plus la formulation hasardeuse de Pompée) comme 'ciel' ou 'terre' des (noms) incorporels qui, manquant de corps, ne peuvent être ni vus ni touchés¹⁰⁰. On est ici bien avant la redécouverte du *sensus communis* aristotélicien exposé dans le *De anima*, qui ne sera disponible qu'au XIII^e siècle, mais l'association néoplatonicienne des deux sens de la vue et du toucher se trouve contrebalancée par une réflexion issue de la perception intuitive, qui se traduira aussi, à la fin du IX^e siècle, par l'extension de la perception corporelle aux cinq sens (cf. infra 2.3), ainsi que par l'influence de la pensée chrétienne qui tend davantage à isoler le spirituel face à un corporel moins strictement défini qu'auparavant.

2.3. Le corps corruptible et le corps-prison

Dans le dernier tiers du IX^e siècle, le paysage de ces commentaires grammaticaux change considérablement, et l'on voit s'imposer un tout autre type d'explication du mot *corpus* de l'*Ars maior*. Sedulius Scotus et Remi d'Auxerre en particulier dissertent sur la priorité à accorder, dans l'exposition de ce terme, aux explications tirées d'Isidore de Séville¹⁰¹ ou aux étymologies apparentées à celles de Virgilius Maro¹⁰². Les grammairiens hésitent en effet désormais entre deux explications, celle qui relie le corps à l'idée de la corruption et celle qui y voit la «prison du cœur¹⁰³»:

¹⁰⁰ ISIDORUS HISPALENSIS, *Etymologiarum sive Originum libri XX*, éd. W.M. LINDSAY, Oxford, 1911, I 7, 3: «Appellativa nomina inde vocantur, quia communia sunt et in multorum significatione consistunt. Haec in viginti octo species dividuntur, ex quibus corporalia dicta, quia vel videntur vel tanguntur, ut caelum, terra. Incorporealia, quia carent corpus, unde nec videri nec tangi possunt, ut veritas iustitia».

¹⁰¹ ISIDORUS HISPALENSIS, *Etymologiarum sive Originum libri XX*, éd. cit. XI 1, 14: «Corpus dictum eo quod corruptum perit»; id., *De differentiis verborum* (PL 83) 116 col. 23^A: «Dictum autem corpus a corruptione, et caro a carendo, vel a cadendo». Le point commun des définitions isidoriennes est de borner *corpus* à l'aspect biologique, que le mot dérive de *corruptio* ou qu'il englobe *caro*, dans l'opposition animal/végétal (cf. M.F. BUFFA, art. cit. p. 21).

¹⁰² VIRGILIUS MARO, *Epitomae*, éd. G. POLARA, *Virgilio Marone grammatico: epitomi ed epistole*, Naples, 1979 (Nuovo Medioevo 9), *Epit.* 11, 3 p. 150, 72 sq.: «Corpus a corruptibilitate naturae dicendum; sed hoc de homine, ceterum si omne quod visui patet corpus dicitur, requirendum est unde appellatur. Pus in Latinitate philosophica custodia dicitur sicut Originis ait *possitis in pure fratribus ille solus evasit*, hoc est in carcere; corpus ergo a corona circundandi et a custodia retinendi dicitur». Pour l'histoire de cette acception très particulière du mot *pus*, cf. A. GRONDEUX - C. JEUDY, «A propos de *pus*: sens médiéval d'un mot antique», *Archivum Latinitatis Medii Aevi* 59 (2001) pp. 139-160.

¹⁰³ Sur cette notion très ancienne, cf. P. COURCELLE, «Traditions platoniciennes et traditions chrétiennes du corps-prison», *REL* 43 (1965) p. 406-42; C.J. DE VOGEL, «The sôma-sêma Formula: its function in Plato and

Sedulius: Corpus dicitur, ut quidam volunt, a corruptibilitate, eo quod corruptum perit; unde et derivari putant a verbo corrumpo. Sed, quod melius est, corpus dicitur quasi cordis pus, id est custodia, quod proprie pertinet ad nostra corpora¹⁰⁴.

Remigius: Corpus dicitur a corruptibilitate eo quod corruptum pereat et inde dirivatur a verbo 'corrumpo, pis' ut quidam putant; sive, quod melius est, corpus dicitur quasi 'cordis pus' id est custodia cordis. ... Pus quando indeclinabile est putredinem significat; quando vox declinatur custodiam significat sicut de quodam propheta legitur: *positus est in pure*, id est in custodia¹⁰⁵.

L'évolution qui consiste à ne plus expliquer le terme *corpus* que par son étymologie a été préparée par l'*Ars Ambrosiana*, qui complétait déjà la définition de *corpus* par une référence à la corruption charnelle et, sous une forme embryonnaire, par un découpage de *corpus* en *cor* + *pus*¹⁰⁶, et surtout par deux grammairiens qui ont été évoqués plus haut, celle d'Erchanbert et celle qui est attribuée à Raban Maur, qui introduisaient aussi ces étymologies du mot *corpus*, sans toutefois encore les placer en tête de la définition traditionnelle qui faisait référence à la perception:

Est illud (*sc.* corpus) nomen compositum ex corrupto et integro, id est ex corde et pus, quod est custodia, sic enim dicitur corpus quasi cordis custodia; legitur *aliis in pure positus* id est in custodia, *solus hic evasit*¹⁰⁷.

Pus aliquando corruptionem sanguinis, aliquando stagnum aquae, aliquando tumorem in corpore, aliquando custodiam significat. Inde dicitur corpus, ut quidam volunt, quasi cordis custodia, sed melius est ut corpus inde dicatur quia corrumpi potest¹⁰⁸.

Adhérent à la nouvelle définition du corps, Remi d'Auxerre et Sedulius étendent la perception corporelle aux cinq sens énumérés indistinctement:

Remigius: Nomen quid est ? Pars orationis cum casu corpus aut rem proprie communiterve significans. (...) Constructio talis: Nomen est pars orationis cum casu, significans corpus proprie communiterve, vel significans rem proprie communiterve. Corpus

Plotinus compared to Christian Writers», *Neoplatonism and early Christian thought essays in honour of A.H. Armstrong*, éd. H.J. BLUMENTHAL – R.A. MARCUS, London, 1981, p. 79-95. Le thème du corps-prison est abondamment développé par les Pères (cf. Augustin, *Enarrationes in Psalmos*, éd. E. DEKKERS - J. FRAIPONT, Turnhout, 1956, CCSL 40, ps. 141, 18, 15 sq.; Prosper d'Aquitaine, *Expositio in psalmos C-CL*, éd. P. CALLENS, Turnhout, 1972, CCSL 68A, ps. 141, 84) toujours à propos du Ps 141, 8 (*educ de carcere animam meam*) et en citant Sap 9, 15 (*corpus quod corrumpitur aggravat animam*). On notera aussi la résonance origénienne de l'assimilation âme/cœur, cf. *Dictionnaire critique de théologie*, op. cit. p. 29.

¹⁰⁴ SEDULIUS SCOTUS, *In Donati artem maiorem* (II 2), éd. B. LÖFSTEDT, Turnhout, 1977 (CCCM 40B), p. 66, 7680.

¹⁰⁵ REMI D'AUXERRE, Commentaire de l'*Ars Donati* (Mai. II 2), éd. J.P. ELDER, «The missing portions of the *Commentum Einsidlense* on Donatus' *Ars grammatica*», *Harvard Studies in classical Philology* 56-57 (1945-46) p. 146 (ms. Vatican, Reg. lat. 1560 f. 83v, 2184, 3).

¹⁰⁶ Sur les liens entre Virgilius Maro et l'*Ars Ambrosiana*, cf. L. HOLTZ, «Les grammairiens hiberno-latins étaient-ils des Anglo-Saxons ?», *Peritia* 2 (1983) pp. 170-84 et spéc. pp. 175-178.

¹⁰⁷ ERCHANBERT, *Tractatus super Donatum* (Mai. II 2), éd. cit. p. 7, 218, 2.

¹⁰⁸ RABANUS MAURUS (?), *Excerptio de arte grammatica Prisciani*, PL 111 col. 673A.

est quidquid ad V sensus corporis pertinet, videlicet quod videtur auditur odoratur gustatur vel tangitur; quidquid enim per quinque hos sentitur, corpus vocatur¹⁰⁹.

Sedulius: Et sciendum est quia quidquid ad quinque sensus corporis pertinet ad visum scilicet et auditum gustum odoratum et tactum corpus vocatur¹¹⁰.

Sedulius rétrograde en revanche l'ancienne définition en référence à la perception dans le commentaire du passage sur les différentes sortes d'appellatifs, c'est-à-dire là où elle se trouvait auparavant, et non plus en tête de la section du nom. L'auteur y définit les (noms) corporels comme ceux qui signifient des corps pour trois raisons: 1) parce qu'on peut les voir et les toucher (formulation qui évoque celle de Pompée), 2) parce qu'ils désignent une *res* sur le mode de la corporéité, 3) parce qu'ils s'appliquent à des créatures corporelles:

ALIA ENIM SUNT CORPORALIA. Corporalia dicuntur (id est corpus significantia) quia vel videntur vel tanguntur, ut caelum terra, et quia corporaliter rem demonstrant et corporalibus adhaerent creaturis. ...Alia sunt appellativa incorporalia nomina, id est incorporalem rem significantia, id est quae incorporalem rem demonstrant, quia carent corpore, unde nec videri nec tangi possunt et incorporalibus adhaerent creaturis¹¹¹.

Le tournant qui s'observe dans ces dernières grammaires carolingiennes révèle plusieurs choses: tout d'abord le fait que ces commentaires de la définition donatienne lui font désormais perdre tout son sens, car Donat ne parlait pas seulement des corps biologiques humains, mais entendait au contraire *corpus* dans l'acception philosophique de ce qui tombe sous les sens; s'il n'est plus maintenant question que de ce qui se corrompt par l'effet du temps, voire de ce qui, comme le reconnaît Sedulius, constitue une spécificité de nos corps (humains) (la «prison du cœur, de l'âme»), l'opposition sensible vs. intelligible perd évidemment toute sa portée; ce tournant confirme aussi la cohérence chronologique d'un groupe de grammairiens, Erchanbert, Raban ou pseudo-Raban, Sedulius, Remigius, de la seconde moitié du IX^e siècle¹¹². Il souligne d'autre part l'entrée en force du paradigme chrétien dans les définitions grammaticales. *Corpus* fonctionne très tôt en opposition avec *spiritus* ou *anima*¹¹³, mieux qu'avec *res* en tout cas (on se souvient à cet égard de la tripartition

¹⁰⁹ REMIGIUS AUTISSIODORENSIS, *Commentum Einsidlense in Donati artem minorem* (recensio brevis, éd. W. FOX, Leipzig, 1912) 16 p. 10.

¹¹⁰ SEDULIUS SCOTUS, *In Donati artem maiorem*, éd. B. LÖFSTEDT, Turnhout, 1977 (CCCM 40B) 2 p. 66. Cf. aussi *ibid.* 2 p. 97, 29: «Corpus generale nomen est supra omnia corpora quae videntur vel supra omnia ad quinque sensus corporis pertinentia»; et plus tard Pierre le Vénérable, *Contra Petrobrusianos*, éd. J. FEARNES, Turnhout, 1968 (CCCM 10) p. 169, 4-6: «Sunt enim corpora caelestia et corpora terrestria, et quicquid visui, auditui, olfactui, gustui, tactui hic subiacet, corpus est».

¹¹¹ SEDULIUS SCOTUS, *In Donati artem maiorem*, éd. *cit.* II p. 77, 32-46.

¹¹² Voir la discussion à ce sujet dans A. GRONDEUX - C. JEUDY, art. *cit.*

¹¹³ Cf. ISIDORUS HISPALENSIS, *De differentiis verborum* (PL 83) 92 col. 83^B: «Anima est substantia incorporea, corpus est substantia visibilis»; *Etymologiarum sive Originum libri XX*, éd. *cit.* VII 1, 29: «Incorporeus autem vel incorporalis ideo dicitur Deus, ut spiritus credatur vel intelligatur esse, non corpus».

corpus/incorporale/spiritale de Tatwine), et il fait maintenant de surcroît partie de la famille de *corruptio*, *corrumpo*, une étymologie à mettre en relation avec Sap 9, 15 (*corpus quod corrumpitur aggravat animam*). C'est dans l'opposition avec *anima* et *spiritus* que survit en fait le mieux la définition du corps (charnel) comme susceptible d'une double perception, visuelle et tactile. Les théologiens ont en effet accueilli cette définition depuis un certain temps, comme en témoigne le *enim* significatif par lequel Eloi (évêque de Noyon) introduit cette définition au VII^e siècle, précisément entre 640, date de son élévation à l'épiscopat, et 659, année de sa mort:

Vulneratos vos video, fratres mei, vulneratos vos video; et quod est deterius, non vulneribus corporum, sed vulneribus animarum. Animarum enim vulnera tanto sublimiora sunt et immedicabilia, quanto natura animae subtilior est corpore. Corpus enim videtur et tangitur, anima vero invisibilis est et impalpabilis¹¹⁴.

Cette opposition fait écho à celle qui existe entre *corpus* et *spiritus* (cf. Lc 24, 39), à laquelle se réfère par exemple Rathier de Vérone pour soutenir l'incorporéité divine¹¹⁵. C'est dans le même type de contexte qu'apparaît chez Candide de Trèves, semble-t-il, le mot *spiritualitas*, qui désigne un mode d'être et fonctionne comme un doublet d'*incorporalitas*. Candide répond ici à une question: le Christ en tant qu'homme a-t-il pu voir Dieu de ses yeux corporels ? Non, répond Candide, car Dieu est plus incorporel encore que les anges, les âmes et les esprits de tous genres¹¹⁶. La définition du corps comme ce qui doit pouvoir être vu et touché rencontre cependant des résistances, quand on tente de la transposer au plan de la doctrine eucharistique¹¹⁷. Etant posé qu'un corps est visible et tangible, comment parler du corps eucharistique? On trouve ainsi chez Paschase Radbert une condamnation sévère de ceux qui affirment, se montrant «plus bavards que savants», qu'un corps se réduit à ce que l'on voit et touche¹¹⁸; sa visée

¹¹⁴ ELIGIUS NOVIOMENSIS, *Homiliae* (PL 87) 9 col. 627^A.

¹¹⁵ RATHERIUS VERONENSIS, *Contra reprehensores sermonis eiusdem*, éd. P. L. D. REID, Turnhout, 1976 (CCCM 46) 1 p. 93, 2-14: «Non dicit Ratherius Veronensis episcopus, quod Deus Dei Filius, Dominus noster Iesus Christus, hoc est, incarnata pro nobis Dei Sapientia, non habeat caput, oculos, manus et pedes, ceteraque humani corporis membra, cum anima rationali Deo cum corpore plena, dum veraciter credat eum cum corpore et anima in celum ascendisse, quo numquam defuerat divinitate, et in eodem corpore, angelis docentibus, didicerit eum venturum ad iudicandos vivos et mortuos. Sed dicit Ratherius episcopus quod Deus, id est divinitatis substantia, non habet corpus, nec est corpus quod palpari possit et videri, quia *Spiritus est Deus* sicut dixit Dominus Iesus Christus, et *Spiritus carnem et ossa non habet*, sicut idem dicit in Evangelio Christus».

¹¹⁶ CANDIDUS TREVERENSIS, *Epistolae ad amicos*, éd. E. DÜMMLER, Berlin, 1895 (MGH, Epistolae IV) 39 p. 558, 13-15: «Deus, sicut summus spiritus est, sic et summe incorporalis est. Hoc autem dico quia et angeli et animae et quicumque spiritus creati sunt, licet incorporales et dicantur et sint, eius tamen incorporalitates et, ut ita dicam, spiritualitates comparatione corporales quodammodo sunt»; cité par A. SOLIGNAC, «'Spiritualitas' au Moyen Âge», *ALMA* 44/45 (1985) p. 189 (sous l'attribution à Candide de Fulda).

¹¹⁷ Cf. H. DE LUBAC, *Corpus mysticum, l'Eglise et l'Eucharistie au Moyen Âge. Etude historique*, Paris, 1949; J. DE MONTCLOS, *Lanfranc et Bérenger, la controverse eucharistique du XI^e siècle*, Louvain, 1971.

¹¹⁸ RADBERT, *Epistula ad Fredugardum*, éd. B. PAULUS, Turnhout, 1969 (CCCM 16) p. 161, 515-21: «Sed quidam loquacissimi magis quam docti ... dicunt nullum corpus esse quod non sit visibile et palpabile. Haec autem, inquit, quia mysteria sunt, videri nequeunt nec palpari, et ideo corpus non sunt. Et si corpus non sunt, in figura carnis et sanguinis haec dicuntur et non in proprietate naturae carnis Christi quae passa est in cruce et nata de Maria virgine».

est en effet, dans cette lettre à Frédugard de Corbie, de préserver le corps spirituel eucharistique, contre les arguments développés par Ratramne de Corbie dans son *De corpore et sanguine Domini*¹¹⁹. Le vieil argument de la double perception, présenté une fois de plus comme un argument d'évidence, ressurgit encore dans la polémique d'Alger de Liège contre Bérenger, dans sa tentative de définition opposée d'un «corps non corporel», le corps spirituel du Christ, et il le fait également en référence à la double perception visuelle et tactile¹²⁰.

3. QUESTIONS ANNEXES

3.1. La catégorie des *res proprie significatae*: les dieux, les anges, la grammaire d'Aristarque et l'arithmétique de Nicomaque

Dans la lignée de Priscien, les grammairiens s'interrogent aussi sur la quatrième catégorie de noms, celles qui désignent des choses pourvues de noms propres. On se souvient que Priscien avait contribué à cette réflexion en fournissant deux illustrations très différentes de cette catégorie, noms de dieux et œuvres nommées d'après leur auteur. La question est reprise du VII^e au IX^e siècle, et reçoit des réponses très différentes, qui dépendent étroitement des deux options ouvertes par Priscien. Un premier groupe de grammairiens, formé de l'auteur de l'*Ars Ambrosiana*, l'*Anonymus ad Cuimnanum*, Tatwine et Malsachanus, rangent dans la catégorie des «choses à nom propre» les dieux des païens, les anges des chrétiens, ou les deux. L'*Ars Ambrosiana*, qui fait apparaître cette possibilité pour la première fois dans le commentaire du Donat, le fait de façon très intéressante en confrontant explicitement (*aliter...*) deux opinions différentes. La première, selon laquelle seuls les signifiés corporels pouvaient recevoir des noms propres et communs, ne sera plus jamais mentionnée par la suite; la seconde introduit pour la première fois l'idée que les *res* peuvent être signifiées de façon commune et plus rarement de façon propre:

Item 'significans' corpus proprie communiterve', rem autem communiter. Aliter: Et res utrumque continet, licet raro, ut sunt deorum et angelorum nomina¹²¹.

¹¹⁹ Cf. RATRAMNE DE CORBIE, *De corpore et sanguine Domini* (PL 121) 62 col. 152^B-153^A: «Deus utique Christus; et corpus quod sumpsit de Maria Virgine, ... corpus utique verum fuit, id est quod visibile atque palpabile manebat. At vero corpus quod mysterium Dei dicitur, non est corporale, sed spirituale: quod si spirituale, iam non visibile neque palpabile. Hinc beatus Ambrosius subiungit: «Corpus, inquit, Christi, corpus est divini Spiritus». Divinus autem Spiritus nihil corporeum, nihil corruptibile, nihil palpabile quod sit, existit. At hoc corpus quod in Ecclesia celebratur, secundum visibilem speciem et corruptibile est et palpabile».

¹²⁰ ALGERUS LEODIENSIS, *De Sacramentis* (PL 180) col. 793^B: «Cum omne corpus sit visibile et palpabile, solum corpus Christi post resurrectionem mutata natura non substantia non est corporale, sed spirituale, invisibile».

¹²¹ *Ars Ambrosiana*, éd. cit. l. 53-54.

La question est aussi posée très clairement par l'*Anonymus ad Cuimnanum*, grammaire irlandaise de la seconde moitié du VII^e siècle, qui fournit dans cette section un exposé très long sur les corps, leur définition, leurs subdivisions, etc., et la formulation même du passage montre à quel point la question était déjà débattue:

Sed item nondum sumus liberati a questione volentes respondere obiecientibus causantibusque, utrum propria semper rebus corporalibus tantum esse possunt secundum exempla quae Donati profert et aliorum regula, an et incorporeis. Respondendum est propria quidem corporibus fieri debere et appellativa, ut est 'Roma', 'Tiberis', 'Cicero', 'Caucassus', 'Adriaticum', id est 'URBS', 'FLUMEN', 'philosophus', 'mons', 'mare', id est proprie et communiter. Incorporalia autem communiter fere tantum, id est appellativa, proferri possunt, ut 'iustitia', 'pietas', 'eloquentia' et reliqua. Et haec, exceptis deorum nominibus, fere semper communiter significantur; gentiles enim deos, propriis quos vocant, spirituales esse opinantur, ut 'Saturnus' et 'Iovis' et 'Ulcanus' et reliqua. Cum Christianis autem 'Michael', 'Gabriel', 'Uriel', 'Raphel' et reliqua angelorum nomina, qui quamvis proprie in caelo non vocantur, nos tamen per officia eorum nobis cognita propriis hiis nominibus eos censemus in terra¹²².

Il est donc admis que les choses, contrairement aux corps, sont presque toujours signifiées de manière commune, à quelques exceptions près, les noms des dieux (des Gentils), et ceux des anges. L'apparition très précoce des anges dans ce contexte est d'ailleurs intéressante à plus d'un titre car elle reflète davantage la position de Grégoire le Grand, tenant comme le Pseudo Denys de la spiritualité absolue des anges, que les opinions fluctuantes des premiers Pères, qui se prononçaient plutôt pour une forme de corporéité subtile des anges¹²³; c'est aussi la position isidorienne que l'on retrouve ici, qui consistait à distinguer, comme Augustin, la nature spirituelle de l'ange de sa fonction, qui lui faisait assumer temporairement une forme de corps¹²⁴. Le grammairien anglais Tatwine († 734) ne donne en revanche comme exemple que les noms des dieux:

Quicquid autem corporale est vel corpus proprie sive communiter significatur: proprie ut 'Roma', 'Tiberis', 'Cicero', qui uni urbi, flumini, homini pertinet, communiter ut 'urbs', 'flumen', 'homo', quia de omnibus urbibus, fluminibus, hominibus dici potest; incorporeale vero, ut 'pietas', 'iustitia', 'eloquentia' - et hoc exceptis deorum nominibus - fere semper communiter significatur¹²⁵,

¹²² ANONYMUS AD CUIMNANUM, *Expositio latinitatis*, éd. B. BISCHOFF - B. LÖFSTEDT, Turnhout, 1992 (CCSL 133D), p. 25, 85 sq.

¹²³ Cf. *DTC* 1/1 col. 1189-1271.

¹²⁴ Cf. ISIDORUS HISPALENSIS, *Sententiae* (PL 83) 1 col. 557^A: «Angeli corpora in quibus hominibus apparent de superno aere sumunt solidamque speciem ex coelesti elemento induunt, per quam humanis obtutibus manifestius demonstrantur»; à rapprocher aussi de l'explication de Servius, *Commentarii in Vergilii Aeneidos libros*, éd. cit., ad 7, 416 p. 157, 7: «MEMBRA EXUIT, bene 'exuit': nam dii cum volunt videri, induunt se corporibus propter mortalium oculos, nam incorporei sunt».

¹²⁵ TATWINUS, *Ars grammatica*, éd. cit. 1, 29.

tandis que Malsachanus (ca 850) ne donne au contraire que l'exemple des anges:

Donatus dicit: Nomen quid est ? Pars orationis cum casu corpus aut rem proprie communiterve significans. Non necesse est autem, ut nomen ista V contineat, sed III de istis. Nam ut habeat casum cum corpore proprio saepe necesse est, ut 'Rocorpore appellativo, ut 'civitas'; item cum re semper appellativa, ut 'pietas' (extra pauca nomina angelorum quae propria sunt, ut 'Michahel' et cetera¹²⁶).

Un second groupe de grammairiens, contemporains des autres (Donatus Ortigraphus, *Ars Laureshamensis*), reprend en revanche l'illustration par la Grammaire d'Aristarque et l'Arithmétique de Nicomaque:

Donatus Ortigraphus: Et commonem quidem corporum qualitatem demonstrat ut 'homo', propriam vero ut 'Virgilius', rerum autem communem ut 'disciplina', 'ars', propriam ut 'arithmetica Nicomachi', 'grammatica Aristarchi'¹²⁷.

Ars Laureshamensis: Rem propriam significat, ut grammatica Aristarchi, arithmetica Nicomachi¹²⁸.

Enfin un troisième groupe, formé par Muridac, Erchanbert, Raban et Sedulius Scotus, synthétisent cet ensemble de considérations, et donnent à leur tour des réponses variées, qui incluent les deux types d'exemples fournis par Priscien. Muridac introduit cette section de son commentaire en se demandant pourquoi Donat ne donne pas d'exemple pour les *res* alors qu'il en donne pour les corps. La réponse fournie est que Donat, dans son souci de brièveté, laisse à ses commentateurs le soin d'éclairer et de compléter son texte, ce que fait Muridac en insérant conjointement les deux types d'exemples de Priscien:

Quare non dedit exemplum de re sicut dedit de corpore? Brevitatem sequens, ut praedictum est, praetermisit nobisque inquirendum reliquit. Vel certa quia in praedictis ista comprehendit. Nos tamen possumus exempla proferre: proprium est ut Michael, appellativum ut angelus. Inveniuntur tamen et appellativa ob nimiam frequentationem in propria versa, ut grammatica Aristarchi et arithmetica Nicomachi¹²⁹.

Erchanbert conteste en revanche l'illustration de la catégorie *res proprie significata* par les noms des anges et des dieux, et ne mentionne cette position que pour la démentir:

¹²⁶ MALSACHANUS, *Ars*, éd. B. LÖFSTEDT, *Der hibernolateinische Grammatiker Malsachanus*, Uppsala, 1965, p. 173, 16-22.

¹²⁷ DONATUS ORTIGRAPHUS, *Ars grammatica*, éd. J. CHITTENDEN, Turnhout, 1982 (CCCM 40D) De nomine, l. 23.

¹²⁸ *Ars Laureshamensis. Expositio in Donatum maiorem*, éd. B. LÖFSTEDT, Turnhout, 1977 (CCCM 40A) 2 pp. 10, 14.

¹²⁹ MURETHACH, *In Donati artem maiorem*, éd. L. HOLTZ, Turnhout, 1977 (CCCM 40) 2 p. 53.

... res proprie ... sicut dicimus Arithmetica Nicomachi, Grammatica Aristarchi; additio nominum istorum nulli alii nisi ipsis tantum auctoribus has artes concedit. Alii dicunt rem esse propriam angelorum sive deorum nomina; sed illud non adeo firmum¹³⁰.

Raban, ou le Ps. Raban, donne un aperçu très complet de cette question, et énumère trois positions soutenues à son époque. La première et la seconde sont inspirées des deux possibilités ouvertes par Priscien, la troisième, que nous n'avons pas rencontrée jusque là, dérive de la seconde (les noms des anges), pour ramener ceux-ci parmi les «choses à nom commun» et réserver la catégorie «chose à nom propre» à Dieu, ce qui constitue une sorte de retour à l'une des positions de Priscien, et surtout un singulier écho de la position origénienne selon laquelle Dieu seul est incorporel¹³¹:

Res propria est, ut Priscianus dicit, ars, ad quemlibet auctorem specialiter pertinens, ut est Arithmetica Nicomachi, Grammatica Aristarchi. Res vero communis ut diciplina, ars. Alii dicunt rem esse propriam, ut sunt nomina Angelorum Michael, Gabriel, etc.; communem autem, nomina virtutum, ut pietas, prudentia et rel. Nonnulli hoc modo affirmare non dubitant: res propria Deus, communis autem angelus¹³².

Sedulius Scotus donne quant à lui les deux types d'exemple, mais de façon assez confuse: il n'évoque par exemple dans son commentaire du *Donat mineur* que l'illustration par les œuvres célèbres:

Res propria est ut grammatica Aristarchi, arithmetica Nicomachi, res universalis est grammatica arithmetica¹³³.

Son commentaire du *Donat majeur* fournit en revanche une batterie d'exemples différents, à la cohérence problématique. S'il est clair que Sedulius démarque ici la formulation de la question chez Muridac, les exemples qu'il donne doivent alors être compris de la façon suivante, sur le modèle de la *grammatica Donati* (où l'on reconnaît un calque de la *grammatica Aristarchi*): 'iustitia, pietas Michahel', 'arithmetica <Nicomachi>'. L'exemple de 'la justice, la piété de Michael' apparaissent ici comme des échos de la 'pudeur de Pénélope', variante proposée, on s'en souvient, par certains copistes des *Institutiones* de Priscien:

Queritur autem cur non dederit exemplum de re sicut de corpore. Sed hoc fecit brevitati studens. Nos tamen possumus inde exemplum dare: rem proprie significat nomen sicut grammatica Donati quia hoc nomen unius tantum est artis. Item rem proprie ut iustitia pietas Michahel arithmetica. Haec enim incorporalia sunt et invisibilia¹³⁴.

¹³⁰ ERCHANBERT, *Tractatus super Donatum*, éd. cit. p. 8, 9-10.

¹³¹ Cf. *DTC* 1/1 col. 1196; *Dictionnaire critique de théologie*, op. cit. p. 29.

¹³² RABAN MAUR, *Glossae verborum in Donatum maiorem* (PL 111) col. 671^A. Cf. aussi l' *Ars Bernensis* (GL VIII) p. 67, 13: «Incorporalia quare dicuntur ? Quia carent corpore ut iustitia dignitas angelus».

¹³³ SEDULIUS SCOTUS, *In Donati artem minorem*, éd. B. LÖFSTEDT, Turnhout, 1977 (CCCM 40C) p. 9, 39.

¹³⁴ SEDULIUS SCOTUS, *In Donati artem maiorem*, éd. cit. p. 67, 23-28.

On retrouve la même incohérence doctrinale dans les commentaires du *Donat mineur* et du *Donat majeur* de Remi d'Auxerre, qui fournissent presque la même explication aberrante de ce passage, distinguant des *res proprie (significatae)* comme *iustitia, pietas, grammatica, dialectica*, et des *res communiter (significatae)* comme *virtus* et *ars*, à ceci près que l'exemple de l'archange Michael intervient dans le commentaire du *Donat majeur*:

Donat mineur: Corpus proprie, ut Donatus Roma Tiberis. Communiter ut homo urbs flumen. ... Vel significans rem proprie vel communiter: Rem proprie, ut iustitia pietas grammatica dialectica; communiter ut virtus ars¹³⁵.

Corpus proprie ostendit, ut Roma Tiberis. ... Communiter ostendit corpus cum dicit ut urbs flumen. ... De re tacuit ut acueret sensum lectoris. Sed sciendum est quia res similiter duobus modis ostenditur: proprie, ut Michael, dialectica, grammatica, communiter ut angelus ars¹³⁶.

On mesure à quel point ces discussions sur la façon de remplir cette catégorie énigmatique des «choses à nom propre» dépendent de Priscien. Avant lui, Donat et ses commentateurs ne fournissaient pas d'illustration de cette éventualité, à l'exception de Consentius qui suggérait déjà la piste des noms de dieux. Priscien, avec ses deux exemples, a en effet ouvert la voie à des spéculations qui se trouvent amplifiées par les développements concomitants de l'angélogologie.

3.2. *Corpus et res*: inclusion ou exclusion ?

Si l'on reprend les définitions antiques de Donat et Charisius, on se rend compte aussi que, malgré la similitude de façade, *corpus* et *res* n'y étaient pas du tout dans les mêmes rapports. Chez Donat en effet, ils apparaissaient comme séparés, puisqu'un nom signifie soit un corps soit une chose, et c'est cette partition que l'on retrouve encore dans les *Institutiones* de Priscien; chez Charisius, *corpus* était au contraire inclus dans *res* puisqu'un nom signifie soit une chose de corporelle soit une chose incorporelle, comme chez Lucrèce qui affirmait qu'une *res* ne pouvait toucher et être touchée à moins d'être un *corpus*. Il paraît donc intéressant de suivre les évolutions de ces schémas opposés.

Dans un passage très significatif des *Partitiones* (ad Aen. 5, 1), postérieures à ses *Institutiones*, Priscien confronte les définitions de Donat (*corpus aut rem*) et Apollonius (*corporalium rerum vel incorporalium*¹³⁷): on peut comprendre cette phrase

¹³⁵ REMIGIUS AUTISSIODORENSIS, *Commentum Einsidlense in Donati artem minorem* (recensio brevis, éd. W. FOX, Leipzig, 1912) 16 p. 10.

¹³⁶ REMI D'AUXERRE, *Commentaire de l'Ars Donati* (Mai. II 2), éd. J. P. ELDER, *éd. cit.* p. 146.

¹³⁷ PRISCIEN, *Partitiones* (GL III) ad Aen. 5, 1 p. 480, 33: «Quid est nomen? Secundum Donatum, pars orationis cum casu corpus aut rem proprie communiterve significans. Secundum Apollonium, pars orationis

les sens. On retrouve ces différentes positions résumées bien plus tard dans la glose du *Graecismus* (ici dans l'état du XIV^e siècle), qui cumule des gloses antérieures du même manuel. Le commentateur y explique les vers XII 327-330 du traité d'Evrard de Béthune, selon lesquels *res* se dit des choses invisibles, parce que le mot vient de *reor* (on retrouve ici le rapprochement que proposait déjà l'*Ars Ambrosiana*), et que les choses visibles se nomment des corps, étant donné que tout corps est une chose, du moins selon l'usage. *Res* apparaît donc comme un terme ambigu, car Evrard cumule ici des positions contradictoires: d'après son étymologie, il ne devrait s'appliquer qu'aux réalités invisibles, mais l'usage fait que les corps font aussi partie des *res*:

De non visibili debet tantummodo dici / Res, cum principium 'reor' huic sit pro 'puto'
dictum, / Sed res visibiles potius fore corpora dices, / Omne tamen corpus res est, velut
asserit usus¹⁴⁸.

Face à ces vers qui ne prennent pas parti dans un débat très ancien mais se contentent de rappeler les éléments de la question, le commentateur procède de même, cumulant à son tour des opinions variées sans grand souci de cohérence. 1) *Res* se dit au propre de ce qui ne se voit pas; 2) toute chose est un corps, mais tout corps n'est pas une chose; 3) *res* se dit au propre des intelligibles car le mot vient de *reor*¹⁴⁹; il arrive pourtant qu'il désigne une chose corporelle, comme quand on dit 'donne-moi ma chose' en parlant d'un livre, si bien que Donat avait raison de distinguer strictement *corpus* et *res* —et l'on voit ici ressurgir l'argument opposé par Sedulius Scotus à Priscien; 4) *corpus* signifie la «prison du cœur» ou bien ce qui est saisi par les sens corporels, comme la vue, le goût, etc.— et l'on retrouve ici l'indifférenciation de la perception corporelle quant aux sens agissants; 5) le commentateur énumère les différents sens de *res* appuyés sur des exemples littéraires, logiques ou patristiques; 6) puis récapitule d'autres acceptions dans trois vers différentiels:

- 1) Differentia est inter corpus et rem quia [res proprie dicitur illud] conveniunt aliquantulum in significato, tamen differunt quia res proprie dicitur illud quod non videtur vel videri non potest, sicut grammatica, musica, sillogismus et tales intentiones, iustitia, benignitas, pietas.
- 2) Unde notandum est quod omne corpus est res, non tamen e converso, quia bonitas est res, non tamen est corpus.
- 3) Item notandum quod res proprie dicitur de rebus intelligibilibus et merito cum derivetur a reor, reris. Tamen quandoque ponitur pro re corporali, ut cum dicitur 'da mihi rem meam' id est 'librum meum' vel aliquid tale. Et propterea dicebat Donatus venerabilis grammaticus quod nomen significabat cum casu corpus aut rem proprie.

¹⁴⁸ ÉVRARD DE BÉTHUNE, *Graecismus*, éd. J. WROBEL, Vratislaviae, 1887, XII 327-330.

¹⁴⁹ Cf. *Ars Ambrosiana, Commentum anonymum in Donati partes maiores*, éd. cit. De nomine, 8: «Nomen autem indicat rem incorporalem, ut superius diximus, nisi scripturam significat, et secundum naturam et traductionem verbi a se orientis actum mentis indicat»; *ibid.* I. 30: «Res autem quicquid non videtur nec tangitur; res a verbo, ut alii, reor, quod mentis est; sed non omne corpus res esse potest».

- 4) Et notandum est quod corpus dicitur de cor, dis et pus, id est custodia, vel dicitur corpus quidquid sensibus corporeis capitur, scilicet visu, gustu, etc. Item notandum quod omne corpus aut est proprium aut commune, proprium ut Roma, Tyberis, commune ut urbs, flumen.
- 5) Et nota quod res plura significat.
- Quandoque enim significat rem incorporalem vel incorpoream, sicut grammatica, logica etc.
 - Quandoque significat figmentum ut: Chimera est res opinabilis,
 - Quandoque voluntatem (?), unde Oracius: Gaudeat et doleat, metuat, cupiat, vel quid ad rem.
 - Quandoque personam, unde Gregorius: Res que culpa caret in dampnum non vocat (verat *cod.*) vel ad dampnum vocari non convenit¹⁵⁰.
 - Quandoque veritatem ut cum dicitur 'ita est in re' idest verum est quod dicit.
 - Quandoque effectum vel factum, ut dicendo: Ex re modo habes.
 - Quandoque [corpus] largius accipitur et significat omne quod est sive non est.
- 6) Omnia autem significata istius nominis res in versibus istis continentur:
- Res incorporea cohitum figmentaue signat,
Utile, personam, verum, possessio, factum,
Dividit et large denotat omne quod est vel non [est etc.¹⁵¹].

3.3. *Vocabulum et appellatio*

On voit curieusement ressurgir au IX^e siècle, dans l'*Ars Laureshamensis* et presque dans les mêmes termes dans le commentaire de l'*Ars maior* de Sedulius Scotus, une distinction comparable à celle que mentionnait Quintilien, qui, on s'en souvient, regroupait sous le terme d'*appellatio* les noms d'incorporels et sous *vocabulum* les désignations de corporels. Donat et Priscien ne rappelant plus ces termes que pour mémoire, les grammairiens qui réactivent cette distinction pour y plaquer les notions de corporels et d'incorporels le font en inversant les termes, si bien qu'*appellatio* s'applique cette fois aux noms de corporels et *vocabulum* aux incorporels:

Appellatio autem communis est similium rerum ut homo vir femina. Vocabulum vero est, quod res incorporeas significat, ut pietas diciplina ars¹⁵².

Appellatio autem communis est similium rerum ut homo vir femina, quae sunt nomina appellativa qualitatis. Vocabulum vero est, quod res incorporeas significat, ut pietas diciplina ars¹⁵³.

¹⁵⁰ GREGORIUS MAGNUS, *Registrum epistolarum*, éd. D. NORGBERG, Turnhout, 1982 (CCSL 140A) 9, 105, 19: «Rem quae culpa caret ad dampnum vocari non convenit».

¹⁵¹ *Ad Graec.* XII 327-330, ms. Paris, BnF lat. 14746 f.117rb (XIV^e s.).

¹⁵² *Ars Laureshamensis, Expositio in Donatum maiorem*, éd. cit. 2 p. 12, 10.

¹⁵³ SEDULIUS SCOTUS, *In Donati artem maiorem*, éd. cit. 2 p. 71.

Le même Sedulius Scotus donne cependant des définitions totalement différentes dans son commentaire de Priscien, et ces définitions sont celles que Diomède rapportait comme étant celle de Scaurus, l'*appellatio* s'appliquant aux êtres doués de mouvement, le *vocabulum* étant réservé aux choses inanimées:

Inter nomen et appellationem et vocabulum haec distantia secundum antiquiores fuit, quod nomen sit quo aut deus aut homo proprie significabatur, ut Iupiter Cicero, appellatio vero multorum, ut animal leo homo taurus, vocabulum rerum inanimalium, ut lapis arbor gemma¹⁵⁴.

L'adaptation par Donat de définitions empruntées à la tradition grammaticale grecque a donc eu plusieurs conséquences, à commencer par la disjonction de *corpus* et *res*, alignés à la fois sur *sōma* et *pragma* et sur les significations de *res corporalis* et *res incorporalis*. *Res* y gagne une nouvelle acception, et n'est plus censé désigner que des choses incorporelles échappant à la perception. La définition des *corporalia*, fixée sur la double perception visuelle et tactile héritée du néoplatonisme, se transfère d'autre part, du fait des commentateurs, sur *corpus*.

Ces éléments se maintiennent avec plus ou moins de succès: la disjonction artificielle de *corpus* et *res*, parce qu'elle est critiquée par Priscien, est remise en question par les commentateurs médiévaux, mais connaît un renouveau avec Sedulius Scotus à la fin du IX^e siècle, tandis que la fixation de la définition du corps sur la double perception sensorielle recule nettement. Elle apparaît en effet contrariée par deux phénomènes. Le premier est la difficulté de continuer à classer parmi les incorporels tout ce qui n'est perçu que par un sens, parce que le fondement philosophique de cette option n'est plus saisi; on a vu d'ailleurs que les exemples, à cet égard gênants, du ciel et du vent revenaient constamment dans ce contexte. Le second est peut-être la volonté, liée au contexte chrétien, de préserver les incorporels, assimilés aux réalités spirituelles, dans une catégorie à part; distinguer le spirituel du matériel conduit ici à isoler strictement le spirituel comme ce qui échappe aux sens, pour accueillir dans une vaste catégorie indifférenciée tout ce qui est corporel. On a vu que cette remise en question se fait par l'interprétation forcée de la conjonction *et/que*, tantôt traduite par des tripartitions, tantôt transformée en un *vel* qui ne laisse plus de doute sur l'indifférence des commentateurs quant aux partitions antiques du réel.

L'attitude des grammairiens et leurs hésitations sur le classement des corps et des choses témoignent aussi de l'influence très forte de Priscien. C'est en le suivant qu'ils sont amenés à remettre en question la disjonction entre *corpus* et *res*, ainsi qu'à réfléchir sur la catégorie très particulière des «choses à nom propre». Cette influence reflète aussi le va-et-vient qui existe entre ces grammairiens antiques: c'est parce que Priscien critique et complète les définitions de Donat, que les commentateurs de celui-ci puisent dans ses *Institutiones* pour éclairer et compléter l'*Ars maior*.

¹⁵⁴ SEDULIUS, *In Priscianum*, éd. B. LÖFSTEDT, Turnhout, 1977 (CCCM 40C) p. 77, 100-104.

Avec les derniers grammairiens carolingiens, l'abandon de la définition du corps en référence à la double perception paraît consacré, du moins dans les grammaires, car on a vu que la spéculation théologique la reprenait à son compte, pour réfléchir a contrario sur la nature du corps eucharistique. De fait les grammairiens ne reviennent pas à la définition de l'*Ars maior* telle qu'elle était commentée dans le Haut Moyen Âge¹⁵⁵, parce que les commentaires de l'*Ars maior* s'arrêtent avec le renouveau d'intérêt pour Priscien, mais il est vraisemblable que cette filiation se poursuit dans les commentaires du Donat mineur. Papias est un des premiers témoins de ce retour à la définition de Priscien¹⁵⁶, mais c'est alors la définition du nom telle qu'elle est proposée dans les *Institutiones* (*corpus vs. res*) et non la définition alternative des *Partitiones* (*res corporales vs. incorporales*) que retrouvent les grammairiens. Le résultat est que l'on voit ressurgir dans les gloses sur Priscien la disjonction entre *corpus* et *res*¹⁵⁷, mais pas la double perception définissant les corps, qui a définitivement disparu sous l'influence de la pensée chrétienne, où l'union de la vue et du toucher ne sert plus qu'à distinguer le corps (charnel) de l'âme.

L'exemple de *corpus* témoigne également de la diversité des influences qui s'exercent directement ou non sur le vocabulaire des grammairiens latins: la terminologie juridique, qui brouille les essais de transposition du vocabulaire philosophique grec; la tradition grammaticale grecque, qui incite Donat à proposer une nouvelle définition du nom; le paradigme chrétien qui incite à isoler de préférence le spirituel et bouscule les cadres de l'ancienne définition du corps. La proximité de l'*Ars Donati* et de la *Technè* souligne également la permanence des courants d'échange et d'emprunt entre les mondes hellénistique et latin, mais aussi le fait que l'Occident hérite, au moins pour ce qui concerne ces définitions grammaticales majeures du nom et surtout du verbe, d'un stoïcisme dégradé.

¹⁵⁵ Cf. cependant pour une exception notable les *Sophismata Anonymi Avenionensis* (début du XIV^e siècle), qui empruntent vraisemblablement cette définition à un antique commentaire de Donat, mais l'attribuent à Aristote; cf. A. GRONDEUX, «Sophismata Anonymi Avenionensis», *Cahiers de l'Institut du Moyen Age Grec et Latin de Copenhague* 73 (2002) p. 50, 31: «Item si dicas quod sit adverbium, contra: dicit Donatus, nomen est pars orationis cum casu, corpus etc., sed 'Massilium' est corpus aliquid et significat corpus aliquid, quia dicit Aristoteles quod ea que possunt palpari et videri dicuntur esse corpora, et omne illud quod est corpus potest esse nomen vel quod potest videri».

¹⁵⁶ PAPIAS, *Ars grammatica*, éd. R. CERVANI, *Papiae Ars grammatica*, Bologna, 1998, p. 28: «Nomen est pars orationis que unicuique subiectorum corporum seu rerum communem vel propriam qualitatem distribuit, ut homo / Virgilius, ars / arithmetica Nicomachi».

¹⁵⁷ Cf. GUILLAUME DE CONCHES, *Glosae in Priscianum*, éd. K.M. FREDBERG, «Some Notes on the Grammar of William of Conches», *CIMAGL* 37 (1981) p. 36: «Iterum substantia dividit in duo, in corpus et rem. Corpus vocat omne corporeum sive verum sive fictum [Guillaume pense ici à l'exemple de la Chimère, cf. *ibid.* p. 33], rem vero vocat incorpoream substantiam, quia retur, id est existimatur, non corporeo sensu percipitur». On notera que Guillaume de Conches recourt lui aussi à l'étymologie de *res* par *reor*, qui se lisait déjà dans l'*Ars Ambrosiana*.

ANNEXE: les exemples donnés par les grammaires (les numéros 1 et 2 de la première colonne renvoient respectivement aux localisations principales de ces exemples dans les grammaires: la définition du nom et les différents genres d'appellatifs; ceux des deuxième et troisième colonnes distinguent les exemples donnés pour les noms propres et pour les noms communs).

	corpus/res corporalis		res/res incorporalis
Ps. Probus	r. inanimalis lapis domus lignum	r. corporalis terra navis mare	pietas iustitia dolor
Denys le Thrace	lithos		paideia
Donat 1	1. Roma Tiberis 2. urbs flumen		
Donat 2	homo terra mare		pietas iustitia dignitas
Charisius 1	1. Roma Tiberis 2. urbs civitas flumen		
Charisius 2	homo terra mare		pietas iustitia dignitas
Dosithée 1	1. Roma Tiberis 2. civitas flumen		
Dosithée 2	homo arbor pecus		pietas iustitia decus dignitas facundia doctrina
Diomède 1	1. Roma Tiberis 2. urbs flumen		
Diomède 2	homo arbor		deus pietas iustitia dignitas sapientia doctrina facundia
Anonymus Bobiensis 1	1. Roma Tiberis 2. civitas flumen		
Anonymus Bobiensis 2	homo arbor pecus		pietas iustitia
Ps. Aemilius Asper 1	r. animalis homo Cato	r. inanimalis arbor lapis	perfidia clementia
Ps. Aemilius Asper 2	animalia homo bos	inanimalia arbor lapis	sapientia prudentia
Audax	homo		pietas
Consentius	1. homo mons mare 2. Cicero Caucasus Hadriaticum		pietas iustitia eloquentia
Servius a	lapis		pietas
Servius b	scamnum		pietas iustitia dignitas

	corpus/res corporalis		res/res incorporalis
Cledonius	homo terra mare		non videntur et tanguntur: caelum sol aer nec videntur nec tanguntur: pietas iustitia dignitas
Priscien 1	1. homo		1. disciplina ars
	2. Virgilius		2. arithmetica Nicomachi, grammatica Aristarchi
Priscien 2	1. homo 2. Terentius		1. virtus 2. Pudicitia
Ars Ambrosiana	1. homo bonus 2. Roma Tiberis		1. sermo bonus 2. (deorum et angelorum nomina)
Iulianus Toletanus	homo terra mare		pietas iustitia dignitas
Anon. ad Cuimnanum	1. Roma Tiberis Cicero Caucasus Adriaticum 2. philosophus mons mare		1. iustitia pietas eloquentia 2. Saturnus, Iovis, Ulcanus; Michael Gabrihel Urihel Raphel
Donatus Ortigraphus	1. homo 2. Virgilius		1. disciplina ars 2. arithmetica Nicomachi, grammatica Aristarchi
Ars Bernensis	mare		iustitia dignitas angelus
Bonifatius	1. urbs flumen mons // terra homo mare 2. Roma Tiberis Sion		veritas iustitia pietas
Tatwine a	corpus: terra	corporale: ventus caelum	sapientia
Tatwine b	corpus vel corporalitas: terra humus ensis caelum ventus		pietas iustitia dignitas doctrina
Tatwine c	1. Roma Tiberis Cicero 2. urbs flumen homo		1. pietas iustitia eloquentia 2. (deorum nomina)
Smaragdus	1. Michael Adam Eva Abraham Isaias Salomon Petrus Augustinus Virgilius Roma Tiberis 2. angelus homo mulier patriarcha propheta rex apostolus docto poeta civitas fluvius		caritas gaudium pax longanimitas bonitas benignitas
Malsachanus	1. Roma 2. civitas		1. pietas 2. Michahel
Ars Lareshamensis	1. Roma Tiberis 2. urbs flumen		1. arithmetica Nicomachi, grammatica Aristarchi 2. pietas disciplina ars

	corpus/res corporalis			res/res incorporalis
Muridac 1	1. Roma Tiberis 2. urbs flumen			1. angelus 2. Michael // arithmetica Nicomachi, grammatica Aristarchi
Muridac 2	homo terra			pietas iustitia dignitas
Erchanbert 1a	videtur et tangitur: terra	non videtur sed tangitur: ventus	videtur nec tangitur: caelum	sapientia pietas aliarumque virtutum (virtutem <i>ed.</i>) vel vitiorum nomina
Erchanbert 1b	1. Roma Tiberis Virgilius 2. urbs flumen homo			1. arithmetica Nicomachi, grammatica Aristarchi; secundum alios: angelorum sive deorum nomina
Raban (?)				1. arithmetica Nicomachi, grammatica Aristarchi 2. disciplina ars
Raban (?) secundum alios				1. nomina angelorum Michael, Gabriel, etc. 2. nomina virtutum ut pietas prudentia etc.
Raban (?) secundum alios				1. Deus 2. angelus
Sedulius Scotus in Don. mai. 1	1. Roma Tiberis 2. urbs flumen			1. grammatica Donati; iustitia pietas Michahel, arithmetica <Nicomachi>
Sedulius Scotus in Don. mai. 2	caelum terra – 1. homo 2. Terentius			1. pietas dignitas iustitia + virtus communis 2. Virtus dea, pudicitia Penelope
Sedulius Scotus in Don. min. 1	1. Roma Tiberis 2. urbs flumen			1. arithmetica Nicomachi, grammatica Aristarchi 2. grammatica arithmetica
Remigius Autissiodorensis	1. Donatus Roma Tiberis. 2. homo urbs flumen.			1. iustitia pietas grammatica dialectica 2. virtus ars